

Formation Initiale des Bibliothécaires d'État
Cycle R

**Réaménager l'espace à la
bibliothèque universitaire droit et
sciences économiques de Montpellier**

Carine LASSAGNE

Sous la direction de Marie-France Peyrelong
Maître de conférence à l'ENSSIB

Remerciements

Dans le cadre de l'accueil général qui m'a été réservé, mais aussi quant à la rédaction de mon Projet Professionnel Personnel, je tiens tout particulièrement à remercier Stéphane Lanoë, directeur de la bibliothèque universitaire droit-sciences économiques de Montpellier.

Je souhaite également remercier Roland Vaschalde, directeur adjoint de la bibliothèque, responsable du bâtiment et correspondant d'établissement pour l'ENSSIB, ainsi que Marie-France Peyrelong, ma tutrice à l'ENSSIB, qui a été d'une aide précieuse.

J'aimerais aussi remercier Augustine Beurois, bibliothécaire contractuelle, qui a occupé pendant deux ans le poste sur lequel je suis affectée, et qui a contribué à m'initier à l'histoire du bâtiment.

Je tiens aussi à mentionner Christophe Dejean et Didier Guérin, respectivement responsable des services techniques de l'université et agent spécialisé dans la sécurité incendie, pour leur aide technique très précieuse, concernant l'art du réaménagement des espaces intérieurs publics, en toute sécurité pour les usagers.

Pour finir, je n'omets pas non plus d'adresser un remerciement à toute l'équipe de la bibliothèque universitaire de droit-sciences économiques de Montpellier, qui a contribué à mon intégration rapide lors de mes périodes d'affectation.

**Résumé : depuis quelques années, la bibliothèque universitaire droit-
sciences économiques de Montpellier, qui dispose de locaux récents mais
également très problématiques, a pris le parti d'affecter du personnel,
spécifiquement à la gestion de son bâtiment et à l'aménagement de ses
espaces intérieurs ; et ce, en vue d'améliorer l'accueil des usagers. Deux
zones particulières de la bibliothèque seront ici l'objet de propositions
de scénarios précis : le grand hall d'entrée et quatre anciennes salles de
cours. Cette préoccupation de l'adaptation aux besoins des publics
rejoint aujourd'hui la philosophie de l'Opération Campus, à laquelle
participent depuis peu, les universités montpelliéraines.**

Descripteurs :

*Bibliothèques (édifices) -- Conception et construction -- France--Montpellier
(Hérault)*

Bibliothèques -- Utilisation de l'espace

Accueil des publics -- Bibliothèques

**Abstract : the Montpellier Law and Economics University Library is quite
a recent building but it suffers from many technical problems. For a few
years, the library has decided to get particular staff to deal with that,
while thinking about a new organisation of the insides of the building in
order to really fit its users. Therefore I will suggest a few solutions
concerning two areas inside the library : the great hall and four former
classrooms. The point is that the concern about the users' needs is
enhanced by the brand-new State Campus Operation, in which all the
Montpellier universities are now implicated.**

Keywords :

Libraries -- Buildings -- France--Montpellier (Hérault)

Libraries -- Interior Decoration -- Welcoming users

Droits d'auteurs

Droits d'auteur réservés.

Toute reproduction sans accord exprès de l'auteur à des fins autres que strictement personnelles est prohibée.

Table des matières

INTRODUCTION	11
LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE DROIT-SCIENCES ÉCONOMIQUES DE MONTPELLIER	14
ENVIRONNEMENT : L'UM1 ET LA BIBLIOTHÈQUE INTERUNIVERSITAIRE	14
FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL	16
<i>Données statistiques</i>	<i>17</i>
Publics desservis	17
Offre documentaire	17
Offre de services	18
Prêt entre bibliothèques (PEB).....	18
Information et formation des usagers.....	18
Accès à distance à la documentation (ADDOC).....	18
UN BÂTIMENT DU XXI ^E SIÈCLE	19
<i>De grandes ambitions...</i>	<i>19</i>
La conception générale.....	19
Les particularités architecturales	20
Des volumes impressionnants	20
Une esthétique certaine.....	21
... <i>et des dysfonctionnements majeurs</i>	<i>22</i>
Les variations thermiques.....	22
L'électricité.....	22
La plomberie	23
MON PROFIL DE POSTE	24
<i>Une spécialisation bâtiment</i>	<i>24</i>
<i>Pourquoi parler de gestion de l'espace en bibliothèque universitaire ?</i>	<i>25</i>
Quelques notions d'accueil liées à l'aménagement intérieur	25
Méthodologie de travail	26
LE GRAND HALL D'ENTRÉE	28
ANALYSE DE L'EXISTANT.....	28
<i>Bref descriptif</i>	<i>28</i>
<i>La problématique du hall</i>	<i>29</i>
Un espace partiellement déqualifié.....	29
Un espace triste et trop peu chaleureux	30
SCENARIOS	32
<i>Scénario A : aménager un espace d'exposition qui invite à la découverte</i>	<i>32</i>
Finalité : décroisonner !.....	32
Mise en œuvre : une configuration modulable	32
Freins possibles : une configuration étroite et vitrée.....	33
Chiffrage.....	33
<i>Scénario B : développer l'espace restauration et détente qui invite à la convivialité</i>	<i>34</i>
Finalité : un hall d'accueil qui accueille vraiment	34
Mise en œuvre : une réorganisation guidée par le souci de la convivialité	34
Freins possibles.....	35
La gestion des détritrus	35

Les nuisances sonores.....	36
Chiffrage.....	37
<i>Scénario C : créer un espace de consultation juridique gratuit qui invite à s’informer.....</i>	<i>37</i>
Analyse de l’existant : un réseau de consultations déjà très implanté au niveau départemental.....	37
Mise en œuvre : la création de trois box	38
Obstacles : convaincre avant tout	38
Intellectuels.....	38
Techniques	39
Chiffrage.....	39
<i>Tableau récapitulatif des trois scénarios proposés</i>	<i>41</i>

LES ANCIENNES SALLES DE COURS DE L’INSTITUT DES SCIENCES DE L’ENTREPRISE DE MONTPELLIER (ISEM)..... 43

ANALYSE DE L’EXISTANT	43
<i>Bref descriptif.....</i>	<i>43</i>
<i>Problématique</i>	<i>43</i>
Une conception et une disposition difficiles des salles	43
La sécurité	44
LES TROIS PREMIERES SALLES DE L’ISEM	44
<i>Proposition : des salles de travail en groupe</i>	<i>44</i>
Pertinence : des besoins toujours croissants.....	44
Faisabilité technique : vers une simplification des aménagements	46
Chiffrage	47
LA QUATRIÈME SALLE DE L’ISEM	49
<i>Caractéristiques : une configuration qui laisse le champ libre.....</i>	<i>49</i>
<i>Scénarios possibles.....</i>	<i>50</i>
Scénario A : un atelier de numérisation.....	50
Pertinence : vers la constitution des collections numériques de la BIU ?.....	50
Faisabilité technique : l’arbitrage de la BIU	50
Freins : le problème de la dispersion des sites universitaires et de la définition du service	51
Scénario B : une bibliothèque destinée au personnel	52
Option 1 : une bibliothèque de lecture publique.....	52
Option 2 : un fonds professionnel	54
Scénario C : un espace de repos pour le personnel.....	55
Pertinence.....	55
Faisabilité technique et chiffrage : un aménagement simple, peu coûteux et intégrable à un autre espace	56
Scénario D : des bureaux supplémentaires.....	56
Pertinence : désengorger les bureaux existants	56
Faisabilité technique : de faibles contraintes.....	56
Freins possibles : disséminer les personnels dans un espace confiné.....	56
Scénario E : une extension de l’atelier de réparation de l’Académie des Sciences et des Lettres de Montpellier	57
Pertinence : permettre à l’Académie de mieux travailler à la restauration de ses fonds	57
Mise en œuvre et chiffrage : de faibles contraintes	58
Exemple de cohabitation d’espaces	58

Tableau récapitulatif des six scénarios proposés.....	59
Synthèse des scénarios pour la 4 ^e salle	59
CONCLUSION.....	63
BIBLIOGRAPHIE	65
TABLE DES ANNEXES	67
INDEX	85

Introduction

À Montpellier, plus d'un habitant sur quatre est un étudiant. La ville en compte ainsi près de 51 500, auxquels il faut ajouter quelque 4 000 chercheurs et enseignants, dont 2 100 publiants.

Le 29 mai 2008, la Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Valérie Pécresse, a annoncé que Montpellier faisait partie des premiers lauréats de l'Opération Campus, ce qui implique les trois universités de la ville. Au total, quarante-six dossiers étaient en lisse, mais le jury international en a retenu seulement six, sur des projets d'alliance interuniversitaire¹.

L'Opération Campus vise à doter ces futurs pôles d'excellence de financements exceptionnels, pour se rénover et se réorganiser, dans le but de faire jeu égal avec les plus prestigieuses universités sur le plan mondial². Cinq milliards d'euros devraient être consacrés au dispositif, dont le démarrage réel aura lieu début 2009. Les projets passés au crible devaient répondre à plusieurs critères, et pas seulement l'urgence d'en finir avec la vétusté immobilière de la plupart des universités. Il s'agissait pour les candidats de faire montre « [d'une] ambition pédagogique et scientifique", de la volonté de "développe[r] une vie de campus", [et] d'affirmer "le caractère structurant et innovant du projet pour le territoire". La réussite des cursus, l'accueil des publics et leur mixité, sont placées au cœur des préoccupations.

Les collectivités territoriales se sont également beaucoup mobilisées financièrement, puisque la région Languedoc-Roussillon et la Communauté d'agglomération de Montpellier, se sont engagées à ajouter respectivement 50 centimes, et plus de 16 centimes pour chaque euro versé par l'État. Le conseil général de l'Hérault et la ville de Montpellier s'engageront, dans leurs domaines de compétences, sur l'amélioration du confort de vie dans les campus, ainsi que le développement des voies d'accès.

Selon Valérie Pécresse, "le caractère compétitif de cette sélection est très moderne et s'inscrit dans l'esprit de l'autonomie des universités, puisque ce sont elles qui ont élaboré leur projet, et non le Ministère". Lors de sa conférence de presse, au soir de la sélection des lauréats, la Ministre a rappelé le rôle essentiel des bibliothèques dans la réussite des parcours universitaires et le développement de la vie de campus.

C'est donc dans ce contexte d'émulation et de profonde réorganisation que je rejoins la Bibliothèque interuniversitaire de Montpellier, et que je suis amenée à

¹ Les premières villes universitaires lauréates sont Bordeaux, Grenoble, Lyon, Montpellier, Strasbourg et Toulouse.

² Pour Montpellier, les trois universités fusionneraient pour créer l'université unique Sud de France d'ici 2010.

collaborer au développement d'un bâtiment tout récent : la bibliothèque universitaire droit-sciences économiques.

Ma mission est essentiellement axée sur le bâtiment de la bibliothèque universitaire : son suivi quotidien, mais aussi son évolution en termes de réaménagement d'espaces intérieurs. Sur ces sujets, je vais être amenée à travailler en étroite collaboration avec Roland Vaschalde, directeur adjoint de la bibliothèque universitaire.

Au-delà de la gestion des dysfonctionnements courants du bâtiment, il s'agit de revaloriser certaines zones, de les rendre plus attractives, ainsi que de requalifier leur usage, pour attirer davantage de publics et les diversifier. Avant même que l'université de Montpellier ne soit lauréate de l'Opération Campus, la direction de la bibliothèque universitaire m'avait déjà orientée vers l'amélioration de l'accueil de ses publics, à travers la problématique du réaménagement intérieur. Avec l'opération Campus, cet objectif se trouve désormais renforcé.

Il peut paraître surprenant que deux personnes, le directeur adjoint et moi-même, se partagent la responsabilité du bâtiment. Mais le fait est que la bibliothèque universitaire est une construction monumentale qui souffre de deux phénomènes : d'une part, de nombreux dysfonctionnements dus à des défauts de conception ou de réalisation ; et d'autre part, un éloignement géographique de l'unité de formation et de recherche (UFR) de droit qu'elle est censée desservir³.

En effet, à l'origine, la bibliothèque universitaire avait été conçue pour fonctionner sur le même site géographique que ses deux UFR. Or, lorsque les universités ont presque toutes quitté le centre ville de Montpellier à la fin des années 1990, l'UFR de droit est restée en centre ville, à bonne distance de la bibliothèque universitaire. Seule l'UFR de sciences économiques s'est retrouvée à côté de la bibliothèque ; de ce fait, les étudiants de droit ne peuvent s'y rendre rapidement et facilement, contrairement à leurs homologues de sciences économiques. Cette situation a donc eu pour conséquence un bâtiment relativement surdimensionné, au regard du nombre d'étudiants qui le fréquentent régulièrement. Il s'agit donc de contrecarrer ce handicap d'éloignement, et d'améliorer l'attractivité de la bibliothèque universitaire.

Ainsi, dans le cadre de ma prise de poste et de mon sujet de Projet Professionnel Personnel, la direction de la bibliothèque universitaire m'a confié deux zones précises, à partir desquelles je dois élaborer des scénarios de réaménagement : il s'agit, d'une part, du grand hall d'entrée de la bibliothèque universitaire ; et d'autre part, de quatre anciennes salles de cours, qui se trouvent sur une mezzanine du premier étage.

Ces deux espaces sont tout particulièrement concernés par la problématique de l'attractivité de la bibliothèque, puisque, concernant la première zone, il convient de requalifier un endroit qui a beaucoup perdu de sa fonctionnalité et de le rendre plus accueillant ; et concernant la seconde zone, il s'agit de rentabiliser un espace devenu vacant.

³ Voir en page 15 la carte des sites universitaires montpelliérains et les explications relatives à l'éloignement géographique.

Ce travail se situe au niveau d'une réflexion déjà amorcée, puisque, au moment où mon sujet de Projet Professionnel Personnel a été déterminé, la direction de la bibliothèque universitaire m'avait fait part de quelques idées concernant les salles de cours. J'ai étudié ces propositions, tout en en intégrant de nouvelles.

En quoi le réaménagement des espaces intérieurs en bibliothèques universitaire peut-il précisément améliorer l'accueil des publics et attirer de nouveaux usagers ? C'est là tout l'enjeu de la problématique. Les différents scénarios que je vais proposer seront précédés, et donc éclairés, par l'étude de l'environnement général de la bibliothèque universitaire, ainsi que des particularités architecturales du bâtiment. Ils s'appuieront sur une analyse de l'existant et une réflexion prospective de l'évolution des espaces, et donc des services.

La bibliothèque universitaire droit-sciences économiques de Montpellier

ENVIRONNEMENT : L'UM1 ET LA BIBLIOTHÈQUE INTERUNIVERSITAIRE

La bibliothèque universitaire droit-sciences économiques de Montpellier fait partie de la Bibliothèque interuniversitaire (BIU). Cette dernière est un service interétablissements de coopération documentaire (SICD), qui dessert les trois universités de Montpellier, UM1, UM2 et UM3. La Bibliothèque interuniversitaire compte 157 titulaires (personnels de bibliothèque, techniciens d'art, ITRF⁴ et personnels administratifs). Elle est dirigée par M. Jean-François Foucaud depuis septembre 2007.

Douze bibliothèques universitaires sont ainsi regroupées au sein de trois services communs de la documentation (SCD) qui forment la Bibliothèque interuniversitaire:

- **UM1** : bibliothèques universitaires de droit-sciences économiques, médecine centre ville, médecine UPM (Unité Pédagogique Médicale), médecine Nîmes, pharmacie, STAPS (bibliothèque intégrée en octobre 2001) et odontologie (bibliothèque intégrée en juillet 2003)
- **UM2** : bibliothèque universitaire de sciences, IUT de Nîmes (bibliothèque intégrée en septembre 2003) et IUT de Montpellier avec des antennes à Béziers et Sète (bibliothèque intégrée en janvier 2004)
- **UM3** : bibliothèque universitaire de lettres et sciences humaines et Centre du Guesclin de Béziers (bibliothèque intégrée en janvier 2006).

En 2004, Mme Dominique Deville de Périère, professeur des universités et praticien-hospitalier en odontologie à Montpellier, a été élue à la Présidence de l'UM1 dès le premier tour.

Depuis lors, forte des 23 000 étudiants que compte l'université, elle s'efforce de « redonner un rang international à l'Université, développer de nouvelles technologies et les ressources propres, développer l'insertion professionnelle et la professionnalisation des formations, [et] réhabiliter le patrimoine historique de l'Université Montpellier 1. »⁵

⁴ Ingénieur technique de recherche et formation

⁵ Cette citation est extraite du site web de l'UM1 : <http://www.univ-montp1.fr/>

L'UM1 se caractérise par la multiplicité et la dispersion de ses sites⁶, phénomène particulièrement bien représenté par la carte ci-dessous.

L'éloignement géographique entre l'UFR de droit et la bibliothèque universitaire de droit est manifeste.



Inaugurée en 2000, la bibliothèque universitaire droit-sciences économiques a été construite sur le site de Richter, à la périphérie sud-est de Montpellier. Elle est d'ailleurs souvent appelée « bibliothèque Richter ». Située au bord de la rivière Le Lez, et bien qu'elle soit pratiquement accolée à l'UFR de sciences économiques, elle est complètement séparée de l'UFR de droit. En effet, cette dernière se trouve en centre ville, à huit stations de tram.

À la fin des années 1990, il était prévu que toutes les UFR quittent le centre-ville, devenu trop exigü, et se déplacent en proche périphérie, accompagnées de leurs bibliothèques universitaires respectives. Mais, à l'époque, des dissensions politiques entre le maire de Montpellier, Georges Frêche, qui avait cédé le terrain à l'État, et le doyen de l'UFR de droit, ont mis à mal ce projet. En conséquence, cette implantation pose aujourd'hui des problèmes d'accessibilité aux étudiants de droit, qui doivent disposer d'un temps suffisant pour se rendre à la bibliothèque.

⁶ Source de la carte : http://www.univ-montp1.fr/l_universite/ufr_et_instituts

FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL

Bien que la bibliothèque droit-sciences économiques relève globalement de l'UM1, sa tutelle est morcelée dans certains domaines : ainsi l'UM3 gère le personnel et le téléphone ; tandis que l'UM1 s'occupe du bâtiment, des ascenseurs et du Wifi⁷.

Dirigée par Stéphane Lanoë⁸, la bibliothèque est actuellement ouverte 55 heures par semaine, du lundi au vendredi de 8h à 19h, soit un total de 2261 heures en 2006. Elle occupe une surface de 13 700 m² (15 000 m² avec les services centraux de la Bibliothèque interuniversitaire situés au 4^e étage, ainsi que la bibliothèque américaine qu'elle héberge⁹). Elle propose 1300 places assises pour 10 422 lecteurs potentiels, soit une moyenne d'une place pour 9 lecteurs¹⁰.

Titulaires et contractuels confondus, on comptait 39 personnes, soit 36,4 ETP (équivalent temps plein) en 2007 répartis comme suit :

- 10 catégorie A (6 conservateurs et 4 bibliothécaires)
- 10 catégorie B
- 16 catégorie C
- 1 ITRF
- 2 agents administratifs

En 2006, la bibliothèque a enregistré un total de recettes de 474 100 euros¹¹ selon la répartition suivante :

- 191 148 euros issus des droits universitaires
- 180 429 euros de dotation ministérielle
- 102 523 euros du contrat quadriennal

Ses dépenses se sont montées à 502 437 euros, soit une moyenne de 48 euros par lecteur.

⁷ *Wireless Fidelity*: connexion sans fil à Internet depuis un ordinateur portable au sein d'un établissement. L'installation Wifi a été totalement achevée et rendue opérationnelle dans tous les locaux seulement en mai 2008. La bibliothèque Richter a été le dernier bâtiment équipé, toutes universités montpelliéraines confondues.

⁸ Voir l'organigramme de la bibliothèque Richter en annexe 1.

⁹ Cette bibliothèque associative de lecture publique est une annexe de l'*American Library in Paris*, hébergée par la bibliothèque universitaire. Elle propose 25 000 ouvrages en anglais, 75 titres de périodiques et 1000 cassettes audio. Son offre est tout public, mais tient aussi compte des étudiants anglicistes qui préparent les concours. Voir le site <http://www.bibliotheque-americaine.com/>

¹⁰ D'après le Rapport Miquel (1988), la norme nationale est d'une place pour six lecteurs.

¹¹ Auxquels on peut ajouter 145 443€ de réserves 2005.

Données statistiques¹²

Publics desservis

Au 1^{er} janvier 2007, le public potentiel de la bibliothèque totalisait 10 422 personnes (étudiants inscrits, enseignants, chercheurs, lecteurs autorisés). Néanmoins, on enregistre une baisse, légère mais constante, du nombre d'étudiants inscrits entre 2005 et 2007 : ils sont environ 9800 désormais. Cette baisse a des conséquences financières non négligeables puisque, du nombre d'étudiants inscrits, dépend le montant de la dotation ministérielle reçue par l'université. L'enjeu est donc de s'efforcer à maintenir les budgets.

Le nombre d'entrées annuelles est en baisse : 377 000 en 2007, contre 415 840 en 2006. Cette baisse est attribuée à la mise en place d'ADDOC¹³ et au fait que les étudiants de l'ISEM ne suivent plus de cours au 1H depuis l'été 2006. Leur venue avait tendance à « gonfler » les statistiques d'entrées de la bibliothèque alors qu'ils ne fréquentaient pas ses services. Avec une ouverture moyenne de 212 jours par an¹⁴, la bibliothèque accueille quelque 1 800 personnes quotidiennement. Toute la problématique du réaménagement d'espaces spécifiques consiste à améliorer encore cette fréquentation.

Offre documentaire

La bibliothèque utilise le système informatique de gestion de bibliothèque (SIGB) *Aleph* et propose quelque 153 000 ouvrages (dont 41% en libre-accès), 1583 titres de périodiques imprimés, 14 348 microformes et 25 bases de données en ligne. La bibliothèque possède les thèses de Montpellier en droit et en économie, depuis l'origine de la faculté.

79 500 prêts ont été enregistrés en 2007, soit une légère hausse par rapport à 2006. La bibliothèque universitaire totalise 21% des prêts de la Bibliothèque interuniversitaire, ainsi que 61% des prêts de l'UM1. Les étudiants de Licence et Master sont à l'origine d'environ 58 000 de ces prêts, soit près de 75%.

4974 ouvrages ont été acquis (seulement 4000 sont prévus pour 2008 en raison de la baisse des budgets), 572 titres de périodiques imprimés, 136 titres en ligne, 14 bases de données et 777 microfiches. Les acquisitions d'ouvrages sont en hausse de 22% comparativement à 2005 et celles de périodiques imprimés en baisse de 14%.

Comme toutes les universités, la bibliothèque se tourne progressivement vers le tout numérique, forcée d'opérer des arbitrages de plus en plus souvent défavorables au support papier. Cette situation engendre un phénomène d'augmentation de dépenses documentaires, les coûts des

¹² Sauf spécifié, tous les chiffres donnés datent du rapport d'activité 2006.

¹³ Accès à distance à la documentation électronique, cf p. 18.

¹⁴ Hors jours fériés ; en outre, la bibliothèque est fermée deux semaines entre Noël et début janvier, ainsi que cinq semaines en été.

ressources numériques étant plus élevés que ceux de la documentation papier. Globalement, les budgets sont en légère baisse. 337 060 euros ont été dépensés pour l'acquisition de la documentation, tous supports confondus. Cela représente 67% des dépenses totales, soit une moyenne de 32 euros par lecteur.

Offre de services

Prêt entre bibliothèques (PEB)

Le service de PEB a enregistré 986 demandes envoyées (soit une chute de 18% par rapport à 2005 avec un maintien d'utilisation du service en 2007) et 973 demandes reçues (baisse de 7%). Les taux de satisfaction¹⁵ sont respectivement de 86 et 68%.

Globalement, les demandes de PEB connaissent un ralentissement commun à beaucoup de bibliothèques, probablement dû au fait que la documentation en ligne se développe. En effet, à la bibliothèque droit-sciences économiques de Montpellier, tous les phénomènes de baisse d'utilisation des services les plus traditionnels, ou tout du moins, les plus historiques proposés en bibliothèque universitaire (prêt entre bibliothèque, renseignement bibliographique, par exemple) ont été concomitants avec l'essor de la documentation en ligne. Il est désormais plus facile pour les lecteurs de se procurer des articles via les bases de données auxquelles les bibliothèques universitaires sont abonnées, plutôt que de formuler leurs demandes par le PEB.

Information et formation des usagers

145 heures de formation aux usagers et 10 heures de visite de la bibliothèque ont été dispensées en 2006, ainsi que 4845 heures d'information (renseignement bibliographique). Tous les personnels, et en priorité les agents de catégories A et B (conservateurs, bibliothécaires et bibliothécaire adjoint spécialisé), assurent des plages de renseignement bibliographique. Chaque agent comptabilise une moyenne de 266 heures annuelles d'information aux usagers, soit un peu plus d'une heure par jour.

Accès à distance à la documentation (ADDOC)

Depuis 2005, ce service permet d'accéder aux ressources électroniques (revues et bases de données) depuis des postes situés hors des campus des universités de Montpellier (domicile, cybercafé, etc.). Les lecteurs peuvent consulter les ressources auxquelles leur université est abonnée, et pour lesquelles l'éditeur autorise l'accès distant et avec un nombre d'accès simultanés suffisant.

En 2006, 47 268 accès à ADDOC depuis l'UM1 ont été enregistrés, soit 81% des 58 334 accès pour la Bibliothèque interuniversitaire dans son ensemble. 88% des connexions sont le fait d'étudiants.

Depuis que ce service existe, le personnel qui assure des plages de renseignement bibliographique a noté un très fort ralentissement du nombre

¹⁵ Nombre de fois qu'une demande est satisfaite, c'est-à-dire que le document est fourni à l'utilisateur.

de questions dans les salles de lecture. Il semblerait que les étudiants pensent pouvoir se débrouiller seuls, alors que la manipulation des différentes bases nécessite de l'expertise, puisque les modes d'interrogation de ces ressources ne sont pas standardisés. Actuellement, des moyens de remédier à la situation sont à l'étude, notamment que les agents se rendent plus visibles lors de leurs permanences bibliographiques, et qu'ils n'hésitent pas à aller au-devant des étudiants.

En conclusion, les différentes données montrent que la bibliothèque universitaire Richter offre une large surface à un public étudiant de moins en moins inscrit à l'université, et qui fréquente de moins en moins l'établissement. Malgré tout, la bibliothèque parvient à limiter la baisse de ses budgets, notamment d'acquisitions, tout en favorisant les ressources électroniques.

A ce sujet, le succès du service de consultation à distance des bases de données (ADDOC) montre qu'il s'agissait d'un besoin des usagers de pouvoir faire des recherches bibliographiques librement, en dehors de toute contrainte de lieu et d'horaire. La bibliothèque s'interroge sans cesse sur l'adéquation entre ses services et les attentes de ses usagers, et songe à mettre en place une enquête de satisfaction pour l'aider dans son évolution.

UN BÂTIMENT DU XXI^E SIÈCLE

De grandes ambitions...

La conception générale

Le chantier de la bibliothèque s'est déroulé du 22 septembre 1997 au 13 septembre 1999, avec mise en service du bâtiment le 3 janvier 2000. Le coût de l'opération s'est élevé à 143 millions de francs, soit environ 21,8 millions d'euros. Le terrain avait été cédé par la mairie de Montpellier. Ce chantier s'inscrit dans une période de construction de très grands bâtiments universitaires de plus de 10 000 m², fleurons en France, notamment à Paris et Lyon.

Le maître d'œuvre était René Dottelonde et associés (H. Martinez et M. Delamotte), et le maître d'ouvrage, l'État, par le biais du Rectorat de Montpellier. L'architecte du bâtiment a également conçu tout le quartier de Port Marianne aux alentours, vaste de 12 hectares, qui abrite le site de Richter. Le bâtiment s'élève jusqu'à 22,5 mètres de hauteur (dernier niveau accessible) et comporte quatre étages¹⁶.

Le dernier étage est réservé aux services centraux de la Bibliothèque interuniversitaire. Chacun des trois autres est subdivisé en deux niveaux distincts¹⁷. En effet, chaque étage comporte un niveau « bas » et un niveau

¹⁶ Voir les photos des façades extérieures du bâtiment en annexe 2.

¹⁷ Voir le plan de repérage général en annexe 3.

« haut » en mezzanine, qui se traduit par un double accès à chaque étage. Par exemple, le « 1B¹⁸ » désigne le premier étage à son niveau bas, alors que le « 1H » renvoie à ce même étage à son niveau haut en mezzanine. Cette disposition des espaces, par système de double niveau, a pour conséquence une circulation du personnel un peu difficile dans le bâtiment. En effet, lorsque l'on veut accéder à une mezzanine, il faut utiliser alternativement le grand escalier central circulaire et le petit escalier qui mène en mezzanine ou bien l'ascenseur interne, qui fait aussi office de monte-charge. Le personnel se déplace en priorité avec cet ascenseur, ce qui accroît les temps d'attente de manière très significative.

Les particularités architecturales

Des volumes impressionnants

Les espaces, en particulier publics, ont tous été conçus sur de très grands volumes, soit environ 15 000 m² subdivisés comme suit : 7300 m² d'espaces publics, 1400 m² d'espaces internes et 3000 m² de magasins. Les services centraux de la Bibliothèque interuniversitaire occupent 600 m² au 4^{ème} étage¹⁹.

Les accès aux espaces réservés au personnel sont tous sécurisés par badge (voies d'accès à l'ascenseur interne, bureaux, magasins, parking en sous-sol).

En outre, du fait de l'éloignement géographique de l'UFR de droit, ainsi que cela a déjà été expliqué, la bibliothèque apparaît aujourd'hui surdimensionnée, puisqu'une grande partie de son public ne se trouve pas sur place. *A contrario*, cette situation offre l'avantage d'espaces intérieurs loin d'être saturés, ainsi que de bonnes perspectives d'évolution.

Par ailleurs, le bâtiment a été conçu pour offrir aux étudiants un très grand nombre d'espaces de travail privilégiés. Pas moins de 38 carrels individuels et 8 salles de travail en groupe, évidemment très appréciés des lecteurs, sont à leur disposition. Ce nombre d'espaces dédiés est sans précédent en bibliothèque universitaire.

La réservation de carrel se fait le jour même, sur le moment, à la banque de prêt du rez-de-chaussée. Il n'est pas possible de faire une réservation plus longtemps à l'avance, par souci de simplifier la procédure. Chaque clé de salle, porteuse d'un code-barres, est enregistrée comme un prêt de document sur la carte de lecteur. La durée d'occupation est libre et non contrôlée par le personnel. Il arrive donc qu'une salle soit utilisée toute une journée par la même personne ou groupe de personnes. Et bien que ces espaces soient très nombreux, ils sont souvent pris d'assaut, surtout en période d'examen.

¹⁸ En principe, la graphie conventionnelle de désignation des différents niveaux à la bibliothèque fait utiliser des lettres minuscules et non majuscules (par exemple, 1h au lieu de 1H). Mais pour des raisons de facilité de lecture, j'ai remplacé les lettres minuscules par des majuscules de manière à ce que le lecteur n'ait pas tendance à lire « 1 heure » au lieu de « 1h ».

¹⁹ A cela, il faut ajouter l'IUP qui occupe 350 m² et la bibliothèque américaine, 350 m².

Les niveaux s'organisent de la manière suivante²⁰ :

- **OB** : hall, espace cafétéria et détente, zone de prêt, PEB, salle de recherche documentaire informatisée (RDI), salle de bibliographie, salle de références / bureaux (notamment de la direction de la BU)
- **OH** : salle de conférence et de formation / bureaux
- **1B** : salle de lecture et **collections de périodiques en droit**, bibliothèque américaine
- **1H** : ex-salles ISEM, Académie des sciences et des lettres de Montpellier et Réserve
- **2B** : salle de lecture et **collections de monographies en droit** / magasins
- **2H** : 19 carrels individuels, 3 salles de travail en groupe (de six à huit places) / magasins
- **3B** : salle de lecture et **collections de monographies en sciences économiques** / magasins.
- **3H** : 18 carrels individuels, 4 salles de travail en groupe (de six à huit places) / magasins.
- **4** : bureaux de la Bibliothèque interuniversitaire.

Une esthétique certaine

Les salles de lecture des niveaux 1B, 2B et 3B, aussi appelées « plateaux », occupent une surface de 1800 m². Ces plateaux sont ouverts sur un atrium, que dessert un immense escalier de béton circulaire, entièrement habillé d'érable naturel verni. Cet escalier spectaculaire crée un véritable puits de lumière au sein des salles de lectures. De l'avis général, l'intérieur de la bibliothèque est particulièrement esthétique et accueillant. L'érable est un bois blond qui a été massivement utilisé pour les rayonnages, et tout le mobilier des plateaux. Il est bien mis en valeur par la lumière du jour, et contraste de manière équilibrée avec le métal beaucoup utilisé pour les extérieurs.

Monumental, moderne et chaleureux, le bâtiment a été conçu de manière à répondre à des usages du XXI^e siècle, auprès de la communauté universitaire, mais aussi avec l'objectif de s'ouvrir à d'autres publics. Il s'agissait de disposer d'un bâtiment particulièrement accueillant et proche des besoins des usagers, en termes d'espaces et de services dédiés. Cet objectif est constant depuis l'arrivée du nouveau directeur, Stéphane Lanoë et se trouve renforcé par l'Opération Campus.

²⁰ Voir le plan de repérage général en annexe 3.

De ce fait, la bibliothèque prévoit de réaménager la salle de référence du rez-de-chaussée en une salle de conférence, potentiellement indépendante du reste du bâtiment. Cette salle aurait une capacité d'environ 200 personnes. Il n'y a actuellement aucun autre équipement comparable au sein de la Bibliothèque interuniversitaire. Les conférences pourraient être organisées en soirée, en dehors des horaires d'ouverture habituels.

...et des dysfonctionnements majeurs

Malheureusement, des dysfonctionnements majeurs se sont fait jour dès l'ouverture du bâtiment. Ils proviennent tous de malfaçons et de défauts de conception. Aucune réserve n'a été émise à la réception des travaux en 2000, ce qui explique l'absence de recours au tribunal administratif malgré l'ampleur des malfaçons. Actuellement, tout le bâtiment est sous avis défavorable quant à la sécurité incendie.

Les variations thermiques

Le chauffage au gaz est assuré par radiateurs et air pulsé. 7 centrales de ventilation renouvellent 90 000 m² d'air par heure, soit deux fois le volume du bâtiment, qui n'est pas climatisé. En fonction des niveaux et des différents espaces, la température peut subir d'importantes variations. Dès le mois d'avril, la température s'élève à 34°C dans les étages. Faut-il rappeler que le bâtiment se situe dans une ville qui enregistre 2700 heures d'ensoleillement annuelles²¹ ? Les brise-soleil et autres stores intérieurs ne sont pas assez efficaces. La façade nord-est du bâtiment est entièrement vitrée. Le problème de chaleur excessive se fait aussi beaucoup ressentir dans les carrels et les salles de travail en groupe. Ce phénomène est, bien sûr, accentué par le fait que ces espaces, situés en mezzanine sont particulièrement confinés, ne disposant pas de fenêtres.

Parallèlement, la température peut descendre à 17°C, en salle de références, à la banque de prêt, dans l'entrée, le hall, ainsi que dans les couloirs du rez-de-chaussée, et dans certains bureaux. Ce problème thermique est régulièrement source de plainte de la part des personnels, sans qu'une solution n'ait été trouvée. En 2003, le directeur a déjà été amené à fermer la bibliothèque, au vu de l'article R 232-6 du code du travail 2001 en vigueur²².

L'électricité

Ce problème est certainement l'un des plus épineux et récurrents du bâtiment, puisqu'il se décline sous les diverses formes suivantes.

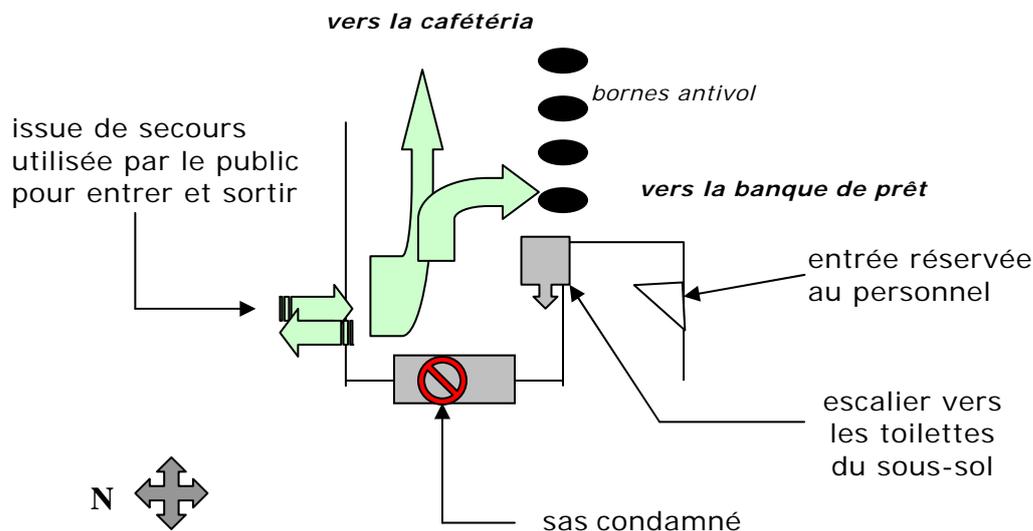
²¹ Voir site de Météo France : <http://www.meteofrance.com/FR/index.jsp>

²² « Les locaux fermés affectés au travail doivent [*obligation*] être chauffés pendant la saison froide. Le chauffage doit être assuré de telle façon qu'il maintienne une température convenable et ne donne lieu à aucune émanation délétère. »

La porte d'entrée (façade ouest)

Les portes d'entrée du bâtiment n'ont jamais correctement fonctionné, et ce, dès le premier jour (ouverture électrique par radar). Elles forment un sas et sont constituées de doubles baies vitrées coulissantes, qui ne s'ouvrent désormais qu'en cas d'alerte incendie. Depuis une tempête en septembre 2000, des problèmes d'étanchéité sur le système d'ouverture ont complètement endommagé ces portes. Ce problème est plusieurs fois remonté jusqu'au Rectorat et il est maintenant question qu'une porte à tambour soit installée à la place. Depuis 2006, les portes du sas étant définitivement condamnées, le public pénètre dans le bâtiment par une issue de secours, située un peu plus loin sur la gauche. Cette porte est évidemment inadaptée à cet usage, de par son étroitesse et son poids. Ce problème a été pointé par la commission de sécurité en octobre 2006.

Schéma du circuit de circulation à l'entrée du bâtiment²³ :



Les coupures de courant et les horloges

Les coupures sont intempestives et, semble-t-il, liées à un mauvais câblage de base. Par ailleurs, les horloges murales électroniques sont bloquées et n'ont jamais donné l'heure correcte. Elles ont été remplacées par des horloges mécaniques classiques en septembre 2008.

La plomberie

Les toilettes pour le public sont situées au sous-sol, on y accède par un escalier sur la droite dans le hall, juste avant de passer les bornes antivol. Ces toilettes ont été conçues « à la turque », ce qui pose d'évidents

²³ Tous les schémas représentés le sont à titre de repérage. Ils ne sont pas à l'échelle. Les sens de circulation seront matérialisés par des flèches pleines vert clair sur tous les schémas.

problèmes de confort quotidien pour les lecteurs. Depuis le début, elles sont très fréquemment bouchées ou bien refoulent de très mauvaises odeurs, en particulier en soirée, après 17 heures. La pente n'était pas assez forte pour les tuyaux d'évacuation, et elles ont même dû être refaites pour corriger ce problème. Or, ces travaux n'ont pas apporté beaucoup d'amélioration. Pour des raisons d'accueil de personnes à mobilité réduite, des toilettes handicapées ont néanmoins été prévues au OB, dans un renforcement de couloir, à gauche de la banque de prêt. Ces toilettes uniques ne disposent pas de lave-mains. Lorsque les toilettes du sous-sol sont inutilisables, les toilettes du OB sont alors les seules à disposition de l'ensemble des lecteurs. D'autres toilettes avaient été prévues dans les étages, mais pour limiter les risques de vol ou de dégradations de documents, il a été décidé de les fermer.

On prend toute la mesure de cette situation, lorsque l'on sait que la BU peut accueillir plusieurs milliers de lecteurs par jour.

MON PROFIL DE POSTE

Une spécialisation bâtiment

Le poste sur lequel j'ai été affectée fait partie du département « technologie », qui comprend quatre des six bibliothécaires que compte la bibliothèque universitaire²⁴. Jusqu'à présent, ce poste était occupé par Augustine Beurois, bibliothécaire contractuelle. Je serai amenée à travailler en étroite collaboration avec Roland Vaschalde, directeur adjoint de la bibliothèque universitaire et également responsable du suivi technique du bâtiment

Mon profil de poste est assez polyvalent²⁵, mais je me contenterai ici d'explicitier la partie relative au bâtiment.

D'une part, je suis en charge du suivi de tous les dysfonctionnements quotidiens (électricité, plomberie, portes, fenêtres, chauffage, nettoyage des locaux...), ainsi que de la gestion des contrats de maintenance (téléphones fixes et portables, distributeurs de tout type, antivol, photocopieurs...). Concrètement, au quotidien, il s'agit d'anticiper ou de signaler tous les dysfonctionnements. Les demandes d'interventions sont consignées dans un formulaire spécifiquement créé. Elles sont ensuite envoyées par courrier électronique aux services techniques de Richter²⁶. Les réunions avec les services techniques sont régulières pour tenter de faire avancer certains dossiers.

²⁴ Voir l'organigramme de la bibliothèque en annexe 1.

²⁵ Je suis aussi en charge de la gestion des téléphones portables, qui équipent tout le personnel lorsqu'ils se déplacent dans le bâtiment. Je collabore également à la formation des usagers à la recherche documentaire, ainsi qu'à la formation des personnels à l'accueil du public. J'assure également 8 heures hebdomadaires de permanence bibliographique. Il est aussi probable que je mette en place une enquête de satisfaction auprès du public.

²⁶ str-maintenance@univ-montpellier1.fr

Et d'autre part, je dois faire en sorte que les locaux soient en mesure de toujours accueillir les publics dans de bonnes conditions de sécurité et de confort, voire de proposer des réaménagements complets de certaines zones, en fonction des services que la bibliothèque universitaire décide de mettre en place ou de faire évoluer.

Cette double mission liée au bâtiment se conçoit au regard des spécificités architecturales déjà décrites, à savoir un caractère monumental assorti de profonds dysfonctionnements. L'enjeu des réaménagements intérieurs demeure de renforcer la satisfaction des publics et l'attractivité de la bibliothèque universitaire.

Pourquoi parler de gestion de l'espace en bibliothèque universitaire ?

Quelques notions d'accueil liées à l'aménagement intérieur

En 1995, dans un entretien entre Simone Barbara²⁷ et la revue *50 millions de consommateurs*, était développée la notion selon laquelle la relation comptait autant que le produit. Or, aujourd'hui, l'accueil en bibliothèque est de plus en plus orienté vers le marketing, c'est-à-dire la mise en adéquation des services proposés avec les demandes du public. Cette approche oblige à se pencher sur les besoins des usagers. En France, le concept de service au sens large apparaît plutôt dégradant, alors qu'il est fortement valorisé dans les pays anglo-saxons, où il est professionnalisé.

Selon Bertrand Calenge²⁸, l'accueil efficace du public consiste à comprendre les besoins des usagers, voire à les anticiper, et à être attentif à leur bien-être.

L'aménagement de l'espace a une importance considérable en la matière, car il fait immédiatement et inconsciemment ressentir l'accueil auquel l'utilisateur peut s'attendre. Historiquement, l'espace en bibliothèque a toujours été calculé en fonction des collections conservées. On prévoyait l'extension des bâtiments uniquement pour accueillir de nouveaux documents, très rarement pour développer de nouveaux services. Désormais, la bibliothèque s'organise autour de ses services. Ainsi, doit-elle être lisible dans tous ses espaces et toutes ses fonctions. À chaque usage d'un espace destiné au public, doit correspondre un aménagement particulier.

C'est pourquoi il est particulièrement important de considérer l'amélioration de l'accueil à travers des réaménagements de l'espace intérieur. Ceux-ci

²⁷ Responsable du premier service consommateurs d'entreprise en France et auteur. *Notre ennemi, le client*, F1rst, 1995.

²⁸ Accueillir, orienter, informer [Texte imprimé] : l'organisation des services aux publics dans les bibliothèques par Bertrand Calenge. - 2e édition revue et mise à jour - Paris : Éd. du Cercle de la librairie, 1999. - 444 p. : ill. ; 24 cm, - (Collection Bibliothèques, ISSN 0184-0886). - ISBN 2-7654-0777-0

devront à la fois répondre à un souci de convivialité, et d'efficacité dans les services rendus aux usagers.

Méthodologie de travail

J'ai abordé la problématique de l'amélioration de l'accueil des publics en lien avec le réaménagement des espaces, selon la méthodologie suivante :

- L'étude de la documentation interne

Tout d'abord, lors de la première période d'affectation du mois de décembre 2007, j'ai travaillé sur la documentation interne, à partir de l'Intranet de l'établissement. J'ai compulsé les dossiers relatifs au bâtiment, qui faisaient état des nombreux problèmes quotidiens que posait celui-ci et des procédures qui avaient pu être mises en place (création de formulaires standard et transmission aux services techniques de l'université par courrier électronique notamment) .

D'un point de vue plus général, avoir accès à l'Intranet m'a également permis de comprendre la vie de l'établissement pour mieux m'y insérer par la suite.

- Les entretiens :

Durant la même période, je me suis également entretenue avec Roland Vaschalde et Augustine Beurois sur les réflexions qui étaient nées des différents dysfonctionnements depuis 2000. En règle générale, depuis deux ans, la mise en place de procédures aurait permis d'améliorer grandement la réactivité des services techniques. Les interventions dans le bâtiment se font mieux et plus vite.

J'ai également recueilli les *desiderata* de la direction de la bibliothèque universitaire, sous la forme de quelques idées informelles. J'ai intégré ces idées à mon étude de faisabilité et aux propositions de scénarios.

Je me suis aussi entretenue avec Pascaline Todeschini, conservateur affectée depuis février 2008, et responsable de la Réserve de l'Académie des sciences et des lettres, quant à ses préoccupations d'extension. En effet, la direction de la bibliothèque souhaite désormais mettre ces fonds patrimoniaux en valeur, et en améliorer les conditions de consultation sur place.

Par ailleurs, j'ai questionné les magasiniers qui assurent les permanences de la banque de prêt du rez-de-chaussée, quant à leur ressenti sur les avantages et inconvénients des locaux en l'état actuel.

- Le stage extérieur :

Entre février et mars 2008, durant quatre semaines, j'ai effectué mon stage extérieur au SICD 2 de Grenoble, à la bibliothèque universitaire de

droit-lettres-sciences économiques. Ce bâtiment, inauguré à l'automne 2005, suite à une rénovation partielle²⁹, présentait lui aussi énormément de malfaçons. J'ai pu m'inspirer de cette expérience, notamment en matière de sécurité incendie et de suivi quotidien des locaux.

- Les visites techniques

Deux visites techniques ont été organisées :

- lors de la seconde période d'affectation en mai 2008, une visite des ex-salles de l'ISEM en compagnie de Christophe Dejean et d'Augustine Beurois, m'a permis de poser les pré requis incontournables de la requalification de cet espace, concernant la sécurité des personnes et des biens.
- le 29 août, j'ai effectué une seconde visite des salles de l'ISEM et du hall avec Christophe Dejean et Didier Guérin qui m'a permis de considérablement préciser les scénarios proposés.

Réimaginer la gestion des espaces à la bibliothèque universitaire est devenu une importante préoccupation. Les réaménagements ont pour objectif le développement des services, qui seront en meilleure adéquation avec les publics d'aujourd'hui et de demain.

Pour chaque zone considérée, j'ai commencé par effectuer une analyse de l'existant, avant de dérouler des scénarios possibles.

Le premier espace à traiter en priorité est celui par lequel transitent tous les usagers en pénétrant dans les locaux, c'est-à-dire le hall d'entrée.

²⁹ La seconde tranche des travaux de rénovation aura lieu entre 2009 et 2012.

Le grand hall d'entrée

ANALYSE DE L'EXISTANT

Bref descriptif

D'une surface de 150m², il se présente sous une forme très allongée (voir le schéma page 31 et les annexes 3 et 4). Toutes les parois donnant sur l'extérieur sont vitrées. Depuis l'entrée principale aujourd'hui inutilisée (sas condamné), le hall dessert, presque immédiatement à droite, l'escalier qui mène aux toilettes publiques du sous-sol, puis l'entrée de la bibliothèque proprement dite, matérialisée par les bornes antivols³⁰.

Au fond du hall se trouve un espace fermé et vitré, dénommé « cafétéria », destiné à la détente, et surtout à la consommation de boissons achetées sur place ou de *snacks* apportés par les usagers. Trois distributeurs de boissons sont alignés au fond. Une dizaine de tables et de chaises sont à disposition des usagers³¹.

On trouve également dans ce hall, sur toute la paroi gauche en entrant, quatre postes connectés à Internet (station debout) qui permettent de consulter rapidement pages *web* ou courriels. D'autres postes, en salle de recherche documentaire informatisée (RDI), permettent de se connecter dans la bibliothèque, mais ils sont bridés.

Par ailleurs, Stéphane Lanoë, souhaite proposer une boîte de retour des documents. *A priori*, pour des raisons techniques, celle-ci serait installée à l'extérieur du bâtiment, sur le trottoir. En effet, du fait que toute la surface du hall est vitrée, il est impossible d'aménager correctement une ouverture et de concevoir un équipement personnalisé.

Il n'existe que très peu de fournisseurs qui proposent de tels modèles de boîte à retour. Néanmoins, on peut trouver chez Borgeaud, un coffre avec chariot pour retour de documents pour **5906 euros HT**. D'une capacité de 330 livres, il est conçu pour être installé en extérieur et est équipé d'un système antivol et anti feu. Ce type de produit conviendrait parfaitement à l'usage souhaité.

³⁰ Voir la photo [3] en annexe 5.

³¹ Voir la photo [4] en annexe 5.

La problématique du hall

Un espace partiellement déqualifié

- La désorientation générale :

Aujourd'hui, il est impossible de se repérer dans le bâtiment à partir du hall d'entrée, puisque celui-ci ne propose aucun plan d'orientation générale. Bien qu'il soit prévu d'en installer un, cette première fonction d'un hall d'entrée fait ici cruellement défaut depuis l'inauguration en 2000, et cette lacune a tendance à connoter l'accueil de manière négative dès le départ. Un usager entrant dans le bâtiment pour la première fois, devra se fier au hasard et aux réponses du personnel de la banque de prêt afin de trouver son chemin³².

- La désorganisation de l'information :

Du fait que les panneaux d'information³³ sont disposés à droite de l'entrée principale condamnée depuis des années, ceux-ci ne sont que très peu visibles, puisque ce n'est plus le circuit de déambulation de l'utilisateur.

Cette tendance est encore accentuée par le fait qu'un autre panneau situé juste en face et réservé à l'affichage libre des étudiants, est complètement saturé d'informations diverses et de petites annonces. Cela décrédibilise totalement la fonction informative du hall. Ce panneau n'est absolument pas « rafraîchi », ni par le personnel, ni par les étudiants. Il est devenu inutile, et relève même du parasite visuel. Là encore, l'accueil est connoté de manière très négative.

- Un espace fantôme, l'ancienne banque réservée aux inscriptions :

Plus loin sur la droite, se trouve actuellement une immense banque d'accueil désaffectée³⁴, en arc de cercle, dos à un large pilier. Elle crée un vaste espace en renforcement, tout autour et à l'arrière de ce pilier.

Jusqu'à il y deux ans, elle servait exclusivement à procéder aux inscriptions des lecteurs en début d'année. Désormais, ce processus est entièrement automatisé, puisque l'inscription à la bibliothèque universitaire se fait informatiquement, en même temps qu'à l'université. Cela supprime les files d'attente d'utilisateurs, mais du même coup, cela annihile aussi la raison d'être de ce service et du mobilier afférant.

Un service d'accueil de premier niveau (renseignement, orientation) avait déjà été expérimenté avant d'être abandonné. En effet, les étudiants ont toujours eu tendance à se focaliser sur la banque de prêt actuelle pour poser

³² Voir le plan p. 29.

³³ Ils permettent essentiellement l'affichage du règlement intérieur de l'établissement.

³⁴ Toutes les propositions de scénarios qui suivront induisent le démontage et la suppression de cette banque d'accueil.

toutes leurs questions. Il arrive même qu'ils redescendent des plateaux pour demander des renseignements aux magasiniers de permanence au rez-de-chaussée, alors que des bureaux de renseignements bibliographiques, avec du personnel assurant des permanences, se trouvent à chaque étage.

Un espace triste et trop peu chaleureux

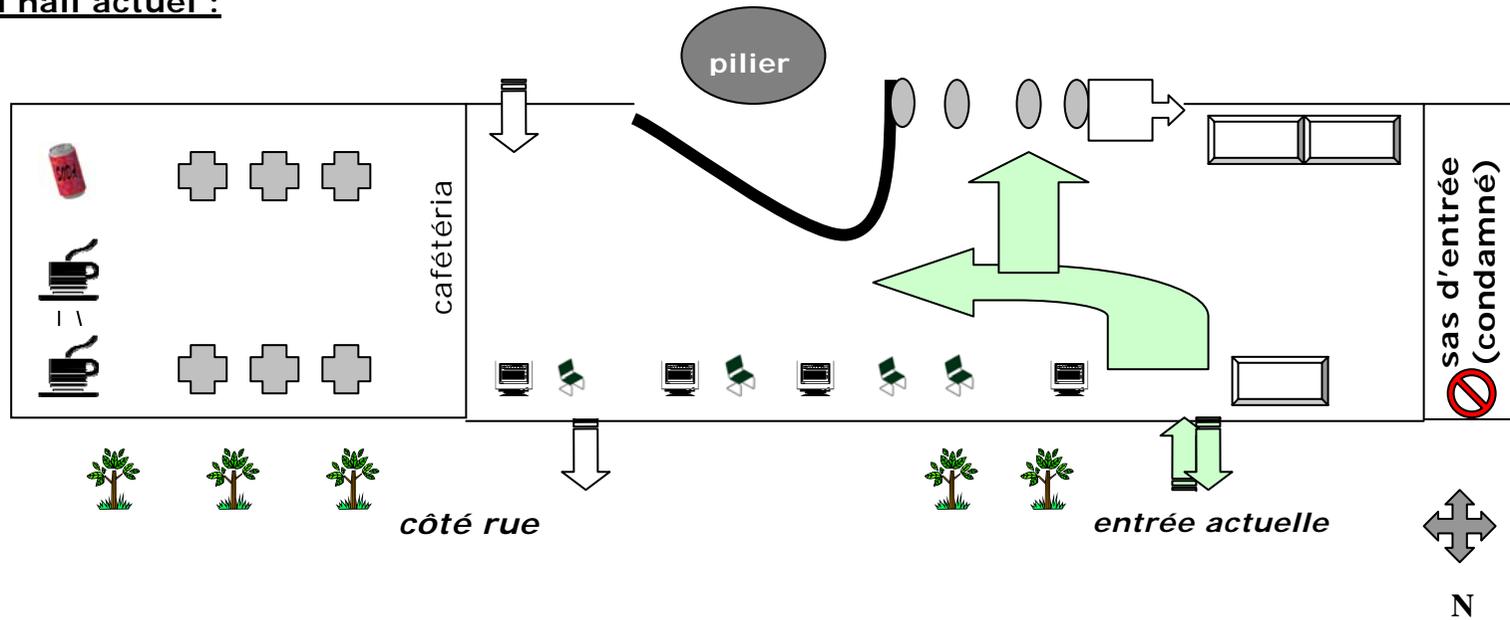
Alors que l'intérieur des locaux propose une esthétique harmonieuse en verre et bois blond, le hall est métallisé à l'extrême. Tous les montants des baies vitrées, ainsi que la structure qui délimite la cafétéria et les rares chauffeuses disposées entre les postes Internet sont en métal, ce qui confère une certaine froideur à l'ensemble.

Le vaste espace occupé par la cafétéria laisse également une impression de vide, du fait que les distributeurs sont peu nombreux et plaqués au fond contre un mur.

Les tables et chaises sont peu esthétiques, bien que fonctionnelles. Tout est fait pour que l'utilisateur n'ait pas envie de s'attarder, ni de s'asseoir. Pour l'utilisateur, l'impression générale reste froideur et vide.

Concernant les réaménagements du hall, la double priorité me semble donc, d'une part, d'en retravailler l'ambiance pour lui conférer un caractère plus ouvert et chaleureux, et d'autre part de le rétablir dans ses fonctions qualifiantes, notamment d'information.

Schéma du hall actuel :



Légende des symboles utilisés :

- | | | | | | |
|---|---------------------------------|---|-----------------------------------|---|---|
|  | issue de secours |  | distributeur de boissons chaudes |  | panneau d'information |
|  | porte condamnée |  | distributeur de boissons fraîches |  | table avec chaises |
|  | poste Internet (station debout) |  | borne antivol |  | escalier menant aux toilettes publiques du sous-sol |
|  | chauffeuse en métal |  | banque d'accueil désaffectée | | |

SCENARIOS

Gardons à l'esprit que les scénarios évoqués ici doivent remplir une mission de service, en direction des publics actuels et à venir, dans la perspective de leur élargissement. Ces scénarios offrent l'avantage d'être tous combinables entre eux et l'on pourrait retenir un ou plusieurs d'entre eux simultanément.

Par ailleurs, tout le nouveau matériel ou mobilier qui résulterait des aménagements proposés doit impérativement être homologué matériel ERP³⁵.

Scénario A : aménager un espace d'exposition qui invite à la découverte

Finalité : décroisonner !

Il s'agirait d'ouvrir la bibliothèque sur l'extérieur et d'aller vers d'autres publics, ce qui correspond au souhait de la direction de la bibliothèque. Aujourd'hui, ce décroisonnement entre dans les mœurs des universités françaises et cette orientation sera renforcée par l'Opération Campus, qui prévoit le développement d'une vie culturelle plus marquée au sein des universités. Des expositions, assez modestes (quelques panneaux), ont déjà eu lieu dans l'espace circulaire, qui se trouve à proximité de la banque de prêt et derrière le hall, mais elles étaient peu mises en valeur et avaient pour inconvénient de masquer les postes d'accès au catalogue.

En outre, le directeur de la bibliothèque souhaite aménager la paroi vitrée de manière à ce que l'on puisse également y afficher proprement des informations visibles depuis l'extérieur du bâtiment.

Mise en œuvre : une configuration modulable

L'espace d'exposition pourrait avoir la configuration suivante³⁶ :

- pour l'accrochage de panneaux, installation de cimaises sur cinq des baies vitrées³⁷ (montants en aluminium des fenêtres côté rue).
- possibilité de panneaux sur pied, à gauche de la banque d'accueil désaffectée, le long du mur. Néanmoins, il faudrait choisir un matériel dont

³⁵ ERP : établissement recevant du public. La législation oblige les ERP à utiliser du mobilier homologué concernant la sécurité incendie (sans risque d'inflammation accru ; et en cas d'incendie, sans dégagement de fumées toxiques). Il faut s'assurer auprès de chaque fournisseur, préalablement à une commande de matériel, que tout est homologué ERP. Pour cela, le fournisseur doit obligatoirement fournir au client un procès-verbal qui en atteste. La législation est plus stricte dans une zone ERP que dans une zone qui relève simplement du Code du travail.

³⁶ Voir photos [5], [6] et [7] en annexe 5.

³⁷ Cette proposition est, à l'heure actuelle, toujours en attente de l'avis du façadier.

on pourra prévenir les chutes éventuelles après l'avoir fixé par un point d'accroche.

- utilisation d'une partie de l'espace circulaire en lieu et place de l'ancienne banque d'accueil, tel que cela avait déjà été fait.
- installation de câbles pour accrochage de panneaux d'information visibles depuis la rue.

Un espace d'exposition situé à cet endroit présenterait l'avantage d'être particulièrement visible et modulable. D'autres bibliothèques universitaires montpelliéraines (sciences et lettres) organisent déjà des expositions dans leurs locaux. On pourrait imaginer des partenariats se nouer au niveau de la Bibliothèque interuniversitaire, dans le but de faire circuler des expositions interdisciplinaires.

Freins possibles : une configuration étroite et vitrée

Le hall est entièrement vitré, et ceci nuit à l'accrochage de panneaux. En effet, en matière d'expositions, il vaut mieux éviter de donner à voir des objets sur un fond qui n'est pas opaque, car l'œil humain a tendance à être attiré par le paysage extérieur, qui est vu au travers d'une surface vitrée, au détriment de l'objet exposé. L'objet est plus alors difficilement mis en valeur.

La configuration en longueur, en forme de couloir, contraint à tenir compte d'une certaine étroitesse, et à particulièrement respecter des espaces de circulation dans tous les réaménagements proposés.

Chiffrage³⁸

Fournisseur	Désignation	Dim.	Couleur / matière	Nbre	Tarif unitaire	Total
Museodirect	rail standard cimaise (100 kg)	1 m	blanc	7	13€	91€
	tige	2 m		24	9€	576€
	crochet (25 kg)		laiton	40	4€	160€
	rails pour panneaux sur câbles	paire (2m lin.)		4	51€	204€
	système de suspension (1 câble + attaches)			4	36€	144€
	pincés de fixation	paire		8	5€	40€
	panneau	A3		3	26€	78€
	panneau	A2		4	64€	256€
					Total HT	1549€

³⁸ Sauf spécifié, tous les tarifs des chiffrages donnés s'entendent hors taxes.

Scénario B : développer l'espace restauration et détente qui invite à la convivialité

Finalité : un hall d'accueil qui accueille vraiment

Le grand hall est censé fonctionner comme un sas entre le monde extérieur et la bibliothèque. C'est un espace mixte, dans lequel les interdictions qui ont cours à l'intérieur du bâtiment (consommation de nourriture et conversations à voix haute notamment) sont plus ou moins levées.

L'ambiance générale de l'actuelle cafétéria n'incite pas les usagers à rester longtemps sur place, alors que les nombreuses chaises présentes induisent le contraire. Il s'agirait de rendre cet espace plus convivial et chaleureux de manière à ce que les usagers se sentent réellement à l'aise et libres d'utiliser cet espace selon son usage, c'est-à-dire pour consommer des denrées alimentaires et se détendre.

Depuis de nombreuses années et parallèlement aux bibliothèques, les musées français et étrangers ont compris que l'accueil des visiteurs ne passait pas seulement par la meilleure présentation possible de leurs collections. Ils ont développé toute une gamme de services, tels que des boutiques, des vestiaires, et bien sûr, des espaces de restauration.

Ceux-ci peuvent être dénommés « cafétéria », « café » ou bien encore « restaurant », et participent pleinement à l'attractivité du musée et à son animation. D'ailleurs, la cafétéria fait officiellement partie des quatre espaces du musée, à savoir, les espaces d'exposition, d'accueil, de gestion administrative et de gestion des collections³⁹.

En 2000, la bibliothèque de l'université de Waterloo au Canada⁴⁰ a mis en place un espace de restauration assez conséquent, non sans avoir commandé un audit réalisé par un comité, composé d'étudiants et de membres du personnel. En définitive, les résultats ont été plus que satisfaisants, puisque le service était jugé très appréciable par les étudiants et fonctionnait bien.

Mise en œuvre : une réorganisation guidée par le souci de la convivialité

Le but serait d'accroître la convivialité et la cohérence du lieu, et pour ce faire :

- regrouper davantage les postes Internet en un même point du hall, toujours en station debout, de manière à conserver le service actuel -très apprécié- de consultation rapide du *web* (configuration circulaire souhaitable),

³⁹ D'après La muséologie [Texte imprimé] : Histoire, développement, enjeux actuels / par André Gob et Noémie Drouguet. - Paris : Éd. Armand Colin, 2003. - 239 p. : ill. ; 25 cm, - (Collection U. Sciences sociales, ISSN 1764-0466). - ISBN 2-200-26490-9

⁴⁰ Voir la page web : <http://www.lib.uwaterloo.ca/staff/coffeeshop/FoodDrink.html>

- aménager deux zones avec des fauteuils et des tables basses, juste à l'entrée dans la cafétéria, de part et d'autre de la porte. Il faudrait prévoir de les installer à l'intérieur de l'espace vitré, car ce mobilier incite les usagers à s'asseoir pour discuter à voix haute entre eux. Le fait qu'ils soient dans un espace clos réduirait les probables nuisances sonores.
- disposer des chauffeuses, le long de la paroi qui donne sur la rue, qui soient plus confortables et avenantes. Ce type de mobilier favorise la lecture sur place⁴¹.
- proposer en vitrine les très nombreuses cartes postales éditées par la Bibliothèque interuniversitaire. Ces cartes sont déjà vendues dans les autres sections et lors de la Comédie du livre, manifestation littéraire annuelle qui a lieu du 29 au 31 mai. Les vues proviennent essentiellement des fonds patrimoniaux très riches des bibliothèques universitaires montpelliéraines de médecine et de lettres.
- augmenter le nombre de distributeurs et surtout, les diversifier avec, par exemple, une offre de sandwiches. Le restaurant universitaire se trouve à proximité et propose des *snacks*, mais le temps d'attente pour être servi peut être dissuasif. Et il s'avère que de nombreux étudiants fréquentent l'espace cafétéria de la bibliothèque universitaire pour consommer les denrées qu'ils ont eux-mêmes apportées. Pouvoir déjeuner rapidement sans quitter la bibliothèque correspond donc bien à un besoin des usagers.

Actuellement, seulement trois distributeurs automatiques de boissons, chaudes et froides (dont deux rigoureusement identiques), sont en fonctionnement⁴². Le loyer mensuel par distributeur de septembre à juin est de 152,45 € + 15% du chiffre d'affaire hors taxes. En 2007, les recettes se sont élevées à 3800 €. Il serait souhaitable de contacter cette société pour savoir si le contrat peut être modifié, de manière à équiper la bibliothèque en distributeurs de sandwiches⁴³.

Freins possibles

La gestion des détrit

Les poubelles

Actuellement, les détrit

⁴¹ Il existe une salle d'actualité dotée d'une table basse et de chauffeuses, à l'intérieur de la bibliothèque, au rez-de-chaussée, à proximité de la banque de prêt. Mais il s'agirait là de créer un espace de détente, pas uniquement dédié à la lecture de la presse, et accessible dès le hall d'entrée, pour renforcer le caractère convivial de ce dernier.

⁴²Modèle Spazio de la marque Zanussi. Ces machines sont exploitées par la société Bibal à Saint Aunès dans l'Hérault.

⁴³ Le chiffrage d'installation de nouveaux distributeurs n'a pas été fait, car il est en lien avec le contrat en cours avec la société Bibal.

⁴⁴ Société Solonet (équipe de 5 personnes sur une plage de travail quotidienne de 17h à 21h).

encastrée entre les distributeurs⁴⁵, et une autre a été récemment installée entre les bornes antivols. Logiquement, le nombre des détritiques serait en nette augmentation et il faudrait donc augmenter le nombre de poubelles mises à disposition. Elles seraient vidées le soir par les équipes de nettoyage.

À l'université de Waterloo⁴⁶, les détritiques n'étaient pas problématiques, car les poubelles étaient bien adaptées et bien situées. Ils n'envahissaient pas plus la bibliothèque, que lorsque le service de restauration rapide était peu développé.

Une information pédagogique

Quant au civisme des usagers concernant les détritiques, il serait bon de renforcer l'information et de la rendre plus « pédagogique », à la fois dans l'espace de la cafétéria, du hall, mais aussi sur toutes les tables de travail des plateaux.

Je songe à l'exemple de la bibliothèque publique d'information à Paris, qui expérimente depuis quelques mois la mise en place de *flyers* rappelant les interdictions en vigueur. Aux dires des usagers, ces interdictions sont plus connues et mieux respectées qu'auparavant.

D'autre part, la bibliothèque universitaire de lettres de l'université Paul Valéry de Montpellier (UM3), a mis en place un visuel humoristique et percutant, qui rappelle l'interdiction de consommer de la nourriture dans les salles : on peut y voir un manuscrit enluminé, constellé de multiples taches légendées (café, gras, jus d'orange...) avec l'indication « *Dévorez les livres mais ne les assaisonnez pas* ». Il me semble que ce type de signalétique frappe les esprits par son humour et enjoint les usagers à mieux respecter les interdits.

Les nuisances sonores

Elles sont déjà relativement bien contenues dans cet espace. En revanche, aux dires du personnel, il semblerait que le niveau sonore monte entre 12h et 14h, du fait que les étudiants apportent leur déjeuner dans la cafétéria.

Il serait pertinent de mesurer de manière objective le bénéfice de ce nouveau service parallèlement au ressenti du personnel. Ce sera à la direction de la bibliothèque de trancher cette question.

⁴⁵ Cette poubelle ne peut pas être vidée par les employés de la société Solonet, qui ne disposent pas de la clé. Elle est gérée par la société Bibal, en charge des distributeurs, mais qui ne se déplace qu'épisodiquement. A mon sens, cela pose des problèmes d'hygiène évidents. Il serait donc utile, soit de condamner cette poubelle, soit d'en donner l'accès aux employés de Solonet.

⁴⁶ <http://www.lib.uwaterloo.ca/staff/coffeeshop/FoodDrink.html>

Chiffrage

Fournisseur	Désignation	Dim.	Couleur / matière	Nbre	Tarif unitaire	Total
<i>Manutan</i>	chauffeuse	simple	tissu noir	6	202€	1212€
	chauffeuse	double	tissu noir	3	332€	999€
	table basse		hêtre 2 niv.	2	99€	198€
<i>Museodirect</i>	vitrine pour cartes	colonne	hêtre clair	1	1753€	1753€
<i>VPC-direct</i>	chevalet deux faces triangle	A4	plexiglas	80	8€	640€
					Total	4802€

Scénario C : créer un espace de consultation juridique gratuit qui invite à s'informer

Analyse de l'existant : un réseau de consultations déjà très implanté au niveau départemental

En 2007, la bibliothèque avait organisé des sessions de formations payantes pour la Maison des Avocats de Montpellier, organisme privé ne disposant pas de bibliothèque. Par ce biais, la bibliothèque universitaire espère maintenant fidéliser ce public. La formation s'est adressée à des étudiants thésards en fin de cursus. Cette relation a donné entière satisfaction aux deux parties. Néanmoins, Stéphane Lanoë, a regretté qu'il n'y ait eu aucune évaluation formalisée de la formation proposée. Cette expérience a toutefois poussé la bibliothèque à vouloir élargir ses publics.

Un nouveau service de consultation juridique gratuit permettrait d'ouvrir la bibliothèque à d'autres publics et présenterait une forte valeur ajoutée pour les usagers. En effet, installer ce type de consultation gratuite à la bibliothèque universitaire de droit constituerait une étape symbolique, puisque l'accueil de publics diversifiés se ferait dans le lieu-même où se dispense l'enseignement du droit.

Au niveau départemental, il existe déjà des initiatives de ce genre. La loi n°98-1165 du 18 décembre 1998 a instauré les conseils départementaux de l'accès au droit (CDAD) au niveau national. Dans le département de l'Hérault, la convention constitutive du conseil départemental de l'accès au droit a été signée le 3 juillet 2001.

Le CDAD⁴⁷ est dirigé par le président du Tribunal de Grande Instance de Montpellier. Son objectif est de multiplier les actions pour favoriser la meilleure connaissance des droits de chacun. « [Ce conseil] est constitué par l'État, le Conseil Général, l'association des maires du département, les ordres des avocats de Montpellier et de Béziers, les chambres des notaires, huissiers, avoués, et une association qui œuvre dans le domaine de l'accès au droit :

⁴⁷ Voir le site web <http://www.cdad-herault.justice.fr/>.

dans le département, c'est l'Union Départementale des Associations Familiales (U.D.A.F) qui a été choisie ⁴⁸. »

Les lieux de consultation sont nombreux et les fréquences de rendez-vous importantes, ce qui crée un véritable maillage sur tout le département⁴⁹.

Depuis janvier 2002, le CDAD organise des consultations d'avocats, de notaires et d'huissiers de justice, gratuites sur rendez-vous⁵⁰.

Mise en œuvre : la création de trois box

La suppression de la banque d'accueil désaffectée⁵¹ libérerait un espace que l'on pourrait fractionner sous forme de box, nécessaires à la confidentialité des rendez-vous. À cet endroit, sur toute la longueur jusqu'aux bornes antivol, y compris dans le renforcement, on pourrait alors prévoir d'installer les points de rencontres (chaises et table), délimités par des cloisons de séparation amovibles. Chaque box serait équipé d'une table et de trois chaises. Ils seraient totalement démontables et leur configuration pourrait être modifiée à tout moment en cas de besoin.

Étant donné qu'on ne peut pas clore toute la zone autour du pilier uniquement avec les trois box, il faudrait installer une cloison légère entre les espaces de circulation de part et d'autre des box, de manière à interdire le passage illicite de documents⁵².

Obstacles : convaincre avant tout

Intellectuels

Ce projet est soumis à la condition *sine qua non* de réussir à convaincre les partenaires déjà impliqués (notamment le conseil général de l'Hérault) à investir un nouveau lieu.

Néanmoins, on peut espérer que la perspective d'étendre un service déjà existant dans un équipement déjà connu des juristes, soit assez bien reçue. Il appartiendra à la Bibliothèque interuniversitaire et à la bibliothèque universitaire de droit de contacter les acteurs et de mener les discussions.

⁴⁸ Citation extraite du site web du CDAD.

⁴⁹ Voir en annexe 8 la liste des consultations proposées actuellement.

⁵⁰ Une permanence gratuite est assurée par un juriste de l'agence départementale pour l'information sur le logement (ADIL) et du Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDF). D'autres types de consultations plus spécifiques sont possibles. Citons par exemple, le public des jeunes de 12 à 25 ans, les personnes en grande difficulté, les travailleurs sociaux (permanences téléphoniques). Le bus Info Jeunes s'arrête Place de la Comédie à Montpellier, deux fois par mois. Il se trouve alors au cœur du quartier piéton, permettant un service public de proximité. D'autre part, l'Espace Montpellier Jeunesse a mis en place des permanences d'avocats, avec un accès libre, gratuit et sans rendez-vous dans le cadre d'une convention passée avec le CDAD. Ces permanences ont lieu à l'Espace Montpellier Jeunesse, deux fois par mois. Elles sont réservées aux jeunes âgés de moins de 25 ans.

⁵⁰ Voir la liste des consultations dans l'Hérault en annexe 8.

⁵¹ Voir photos [5] et [6] en annexe 5.

⁵² Voir le schéma en page 41.

Techniques

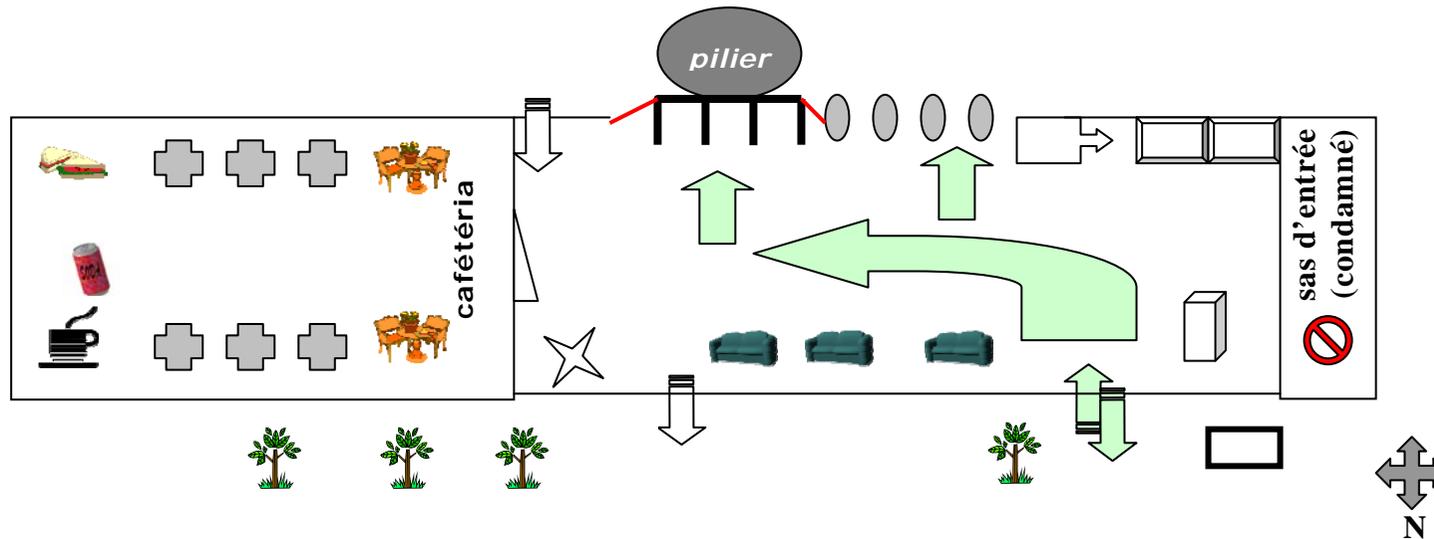
Du fait que les consultations se font sur rendez-vous, donc à des jours et heures très précis, il faudra se soucier des problèmes thermiques qui peuvent se poser dans le hall à certaines périodes (températures trop élevées ou trop basses). Dans la mesure où les rendez-vous seraient limités sur deux plages horaires hebdomadaires au maximum, on peut penser que ces inconvénients seraient supportables.

Chiffrage

Pour la création de trois box :

Fournisseur	Désignation	Dim.	Couleur / matière	Nbre	Tarif unitaire	Total
Manutan	paroi phonique	170x120	décor chêne crémona	14	320€	4480€
	pied stabilisateur	forme lune		6	25€	150€
	chaise			9	69€	621€
	table		hêtre/noir	3	81€	243€
					Total	5494€

Configuration possible avec intégration des scénarios B et C (espace détente et consultation juridique) :



Légende des symboles utilisés :

- | | | | | | |
|--|--|--|---|--|---|
| | issue de secours | | distributeur de boissons chaudes | | box pour les consultations juridiques (parois amovibles) |
| | porte condamnée | | distributeur de boissons fraîches | | boîte de retour pour les documents |
| | 4 postes Internet en étoile (station debout) | | distributeur de sandwiches | | vitrine des cartes postales Bibliothèque interuniversitaire |
| | Table basse et fauteuils | | borne antivol | | cloison empêchant la circulation illicite des documents |
| | panneau d'information | | escalier menant aux toilettes publiques du sous-sol | | |
| | table avec chaises | | chauffeuse bois et tissu | | |

Tableau récapitulatif des trois scénarios proposés

<p>■ : impact négligeable ou nul * : impact faible ** : impact moyen *** : impact important</p>	Difficulté technique de mise en œuvre	Service au public à valeur ajoutée ⁵³	Nuisances occasionnées	Coût	Demande d'autorisation de travaux
Scénario A (exposition)	**	*	■	*	non
Scénario B (restauration)	*	**	**	*	non
Scénario C (consultations)	**	***	■	***	non

⁵³ Besoin immédiat et identifié des usagers.

Les anciennes salles de cours de l'Institut des Sciences de l'Entreprise de Montpellier (ISEM)

ANALYSE DE L'EXISTANT

Bref descriptif

Actuellement, cet espace vacant de 330 m² au niveau 1H (mezzanine), est composé de quatre anciennes salles de cours⁵⁴, soit une surface moyenne de 82,5 m² par salle.

Sur place, les salles sont numérotées de 1H01 à 1H04. Chacune comporte deux portes d'accès coupe-feu et est équipée d'un tableau blanc, sans aucun autre mobilier, ainsi que d'une ventilation⁵⁵. Les peintures murales sont assez dégradées, y compris celles du couloir d'accès. Les peintures mates utilisées n'étaient pas lavables, ce qui explique leur état actuel.

Trois de ces salles sont disposées en enfilade⁵⁶, la dernière étant située un plus loin de manière indépendante.

La charge au sol de toutes les mezzanines est de 250kg/m², ce qui rend impossible le redéploiement de collections de la bibliothèque déjà existantes, puisque dans ce cas-là, la législation impose 600 kg/m²⁵⁷.

Problématique

Une conception et une disposition difficiles des salles

Trois salles sur quatre sont disposées de manière contiguë, en enfilade, ce qui les rend, en quelque sorte, « solidaires » l'une de l'autre, dans la réflexion sur leur réaménagement.

D'autre part, elles sont très confinées puisque sans fenêtre ouvrante, ni climatisation, ce qui compromet beaucoup leur réutilisation en tant qu'espace de travail, avec une présence permanente de personnel.

⁵⁴ Voir le plan du niveau 1H en annexe 6. Les salles sont numérotées en rouge de 1 à 4.

⁵⁵ Simple VMC (extraction de l'air chaud).

⁵⁶ Voir les photos des salles en annexe 7.

⁵⁷ Voir à ce sujet l'ouvrage d'Anne-Marie Chaintreau et Jacqueline Gascuel, cité en bibliographie : *Votre bâtiment de A à Z, memento à l'usage des bibliothèques*.

La sécurité

La porte à doubles battants, qui donne accès au couloir depuis le reste du niveau 1H, est coupe-feu. D'un côté, depuis le couloir qui dessert les salles, les parois sont totalement occlusives. On ne peut exercer aucun contrôle visuel à l'intérieur des salles de ce couloir. Il conviendrait de remédier à ce point. De l'autre côté, chaque salle donne sur une baie vitrée (vitrage coupe-feu) surplombant les tables de travail du niveau 1B.

Les salles ne sont équipées d'aucune fenêtre et il semblerait que chacune ne dispose que d'un seul système de ventilation (renouvellement de l'air).

M. Didier Guérin (spécialiste de la sécurité incendie pour l'UM1, et anciennement affecté au PC sécurité de la bibliothèque universitaire de droit) et Christophe Dejean ont déjà émis des avis techniques sur l'avenir de ces salles.

Pour ma part, j'ai procédé à une visite technique avec M. Dejean et Mlle Beurois le 29 mai 2008. Il en est ressorti un certain nombre de constatations et de contraintes liées à un possible réaménagement, qui seront détaillées dans les différents scénarios.

Pour des raisons de facilité d'aménagement, il est envisagé de concentrer les nouvelles salles de travail en groupe sur les trois premières salles en enfilade, et de réserver la dernière salle indépendante, à d'autres fins.

LES TROIS PREMIERES SALLES DE L'ISEM

Proposition : des salles de travail en groupe

Pertinence : des besoins toujours croissants

Cette proposition a été avancée par la direction de la bibliothèque universitaire dès le début. Aujourd'hui, les étudiants de L1 ont déjà à leur disposition sept salles de travail en groupe, de six à huit places, aux niveaux 2H et 3H⁵⁸.

La gestion de ces salles est assurée par la banque de prêt du rez-de-chaussée. Les clés sont accrochées à un support central et étiquetées en fonction des numéros de salles. De plus, chaque clé est associée à un code-barres, qui est passé en prêt sur la carte de l'utilisateur comme n'importe quel document. En plus de l'enregistrement sur le système informatisé de gestion de bibliothèque *Aleph*, tous les occupants d'une salle doivent préalablement laisser leur carte d'étudiant à la banque de prêt.

Il n'est pas possible de réserver une salle à l'avance. Le temps d'occupation n'est pas contrôlé par le personnel. Ce système de code-barres permet de gérer informatiquement l'occupation des salles et d'en tirer des statistiques à

⁵⁸ 37 carrels individuels fermés sont accessibles à partir du niveau L3.

partir d'*Aleph*. J'ai consulté les chiffres de prêt des salles, pour évaluer la pertinence d'en aménager de nouvelles.

Pour l'année 2007, on obtient les transactions suivantes pour les salles de groupe (en nombre de prêt de clé) :

<i>NB : 5 semaines de fermeture estivale en juillet et août et 2 semaines entre déc. et janv.</i>	jan.	fév.	mars	avr.	mai	juin	juill.	août	sept.	oct.	nov.	déc.	Total
Clé de salle de travail en groupe 2HB	13	30	32	22	17	7			9	40	41	21	232
Clé 2HC	16	25	27	24	17	12			5	4	30	17	177
Clé 2HD	23	39	36	28	23	26	5	2	16	46	46	18	308
Clé 3HA	26	39	42	25	24	18		1	13	42	42	22	294
Clé 3HB	11	24	26	19	15	3			4	37	40	22	201
Clé 3HC	8	19	28	14	14	3			5	47	36	17	191
Clé 3HD	18	38	38	28	26	14			10	50	47	21	290
Total	246	554	803	754	545	321	35	6	179	570	759	656	5428

La bibliothèque est ouverte environ 226 jours par an, si on tient compte des sept semaines de fermeture annuelles (été et Noël) et des week-ends. Si l'on considère un mois standard de 22 jours ouvrés (30 jours moins 8 jours de week-ends) avec un potentiel de sept salles, on obtient un potentiel de **154 prêts par mois (prêt à la journée) et 308 prêts mensuels à la demi-journée, soit une moyenne de 44 prêts mensuels à la demi-journée par salle.**

En conclusion, si l'on excepte les mois de juillet-août (cinq semaines de fermeture estivale), ainsi que janvier (une semaine de fermeture) et septembre (la rentrée universitaire se fait mi-septembre), on remarque que les statistiques d'occupation des salles sont très au-dessus de ces chiffres indicatifs. On peut donc en déduire que malgré le nombre déjà important de salles proposées, celles-ci restent très demandées. Cette constatation statistique est confirmée par les magasiniers de la banque de prêt, qui indiquent qu'à certaines périodes, toutes les salles sont prises pour la journée, dès l'ouverture de la bibliothèque entre 8h et 8h15.

Il apparaît donc que les besoins des usagers sont très importants s'agissant de ces espaces de travail en groupe. Et puisque ceux-ci sont plébiscités, une proposition fondée sur une augmentation de leur nombre semble pertinent.

Faisabilité technique : vers une simplification des aménagements

D'après MM. Dejean et Guérin, transformer les ex-salles de l'ISEM en salles de travail en groupe ne présenterait pas de difficulté. En effet, ces salles continueront à être affectées au public et à recevoir des étudiants. Il ne sera pas nécessaire de faire une demande d'autorisation de travaux.

Le contrôle visuel

Quelle que soit la configuration retenue, la création d'une salle de travail en groupe implique la possibilité d'un contrôle visuel à l'intérieur, sans avoir à ouvrir la porte de la salle. Le couloir d'accès aux salles étant aveugle, il est donc nécessaire d'aménager une ouverture dans la paroi, même sur une faible surface d'1 m² par exemple, pour y installer un vitrage coupe-feu.

Le nombre maximal de personnes occupant une salle de travail en groupe est fixé à huit personnes. En effet, la direction de la bibliothèque considère qu'au-delà de cet effectif, un groupe au travail n'est plus efficace, et risque, au contraire, d'être source de dégradations. La ronde de surveillance des magasiniers des niveaux 2H et 3H (autres salles de travail) devrait donc être étendue au 1H.

La scission

Au départ, il était envisagé de scinder en deux chacune des trois premières salles. En effet, chaque salle fait en moyenne 82 m², ce qui est trop grand pour un groupe de six à huit personnes. Cela aurait également permis de doubler le nombre d'espaces disponibles et de passer ainsi de trois à six salles de travail en groupe.

Néanmoins, à l'issue de la visite technique du 29 mai, il est apparu qu'il serait très difficile et coûteux de réaliser une séparation phonique efficace. En effet, celle-ci est indispensable pour assurer la bonne cohabitation de deux groupes de travail dans un même espace. Or, il se trouve que le côté de la salle équipé en vitrage coupe-feu est aussi précédé d'une rambarde métallique, qu'il faudrait soit démonter, soit contourner avec la cloison. Cette option est jugée trop onéreuse par Christophe Dejean *de visu*. De plus, ce choix obligerait à aménager une seconde porte en vitrage coupe-feu pour accéder à la seconde partie de la salle depuis le couloir.

Ainsi, l'option la plus réalisable et la moins coûteuse consisterait à conserver chaque salle dans son intégrité, en installant un vitrage coupe-feu de faible surface, côté couloir.

Chiffrage

La réhabilitation de ces salles implique également leur rafraîchissement (nettoyage, application d'une peinture blanche satinée lavable), ainsi que leur équipement en tables et chaises.

A l'heure actuelle, le chiffrage de la peinture, de la confection et de la pose d'un vitrage coupe-feu est toujours en cours auprès des services techniques.

Sur proposition du directeur, les 24 chaises nécessaires à l'équipement des trois salles de travail pourraient être récupérées sur l'ensemble des salles de lecture des plateaux.

Chaque salle serait équipée de trois tables rectangulaires et deux tables en demi-lune assemblées.

Fournisseur	Désignation	Dim.	Couleur / matière	Nbre	Tarif unitaire	Total
Manutan	tables rectangulaires	140 x 70	poirier aluminium	9	235€	2115€
	tables demi-lune		poirier aluminium	6	249€	1494€
					Total	3609€

Schéma de l'organisation prévue au départ, avec scission :

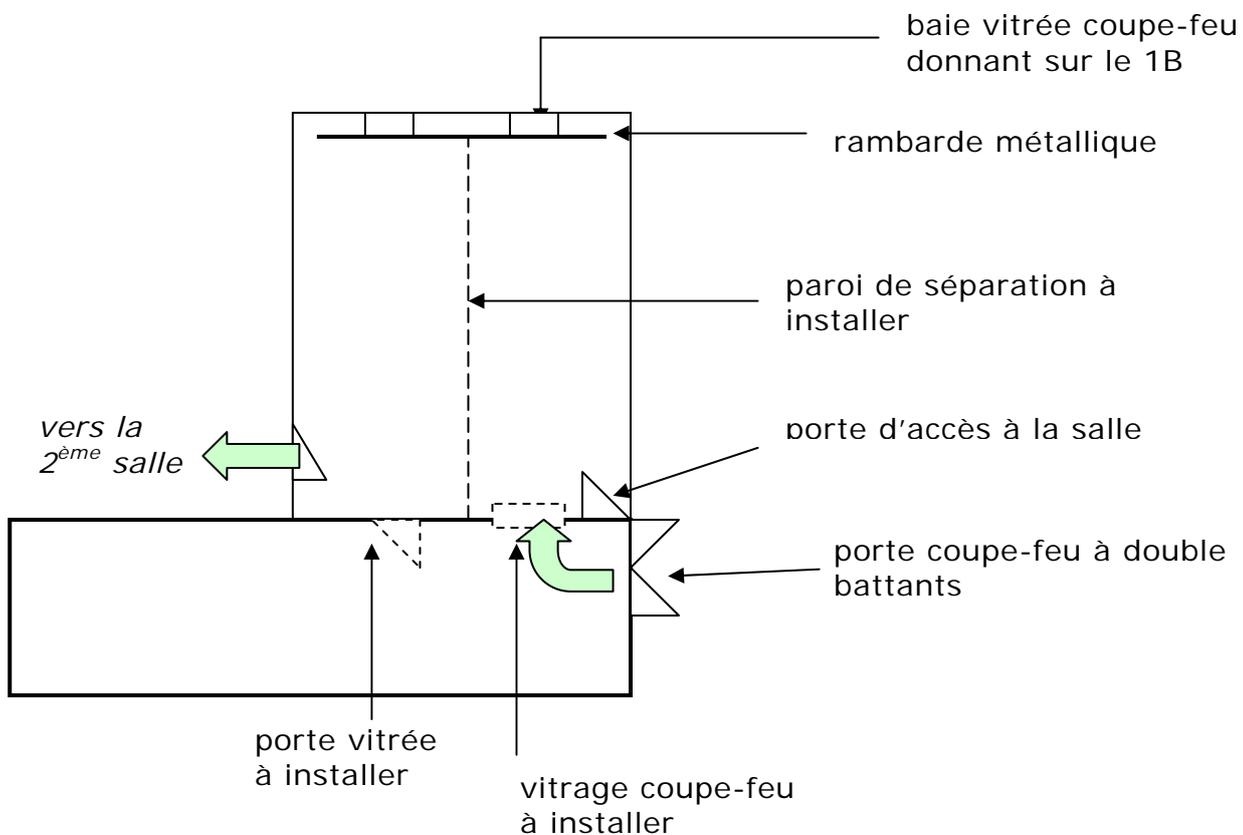
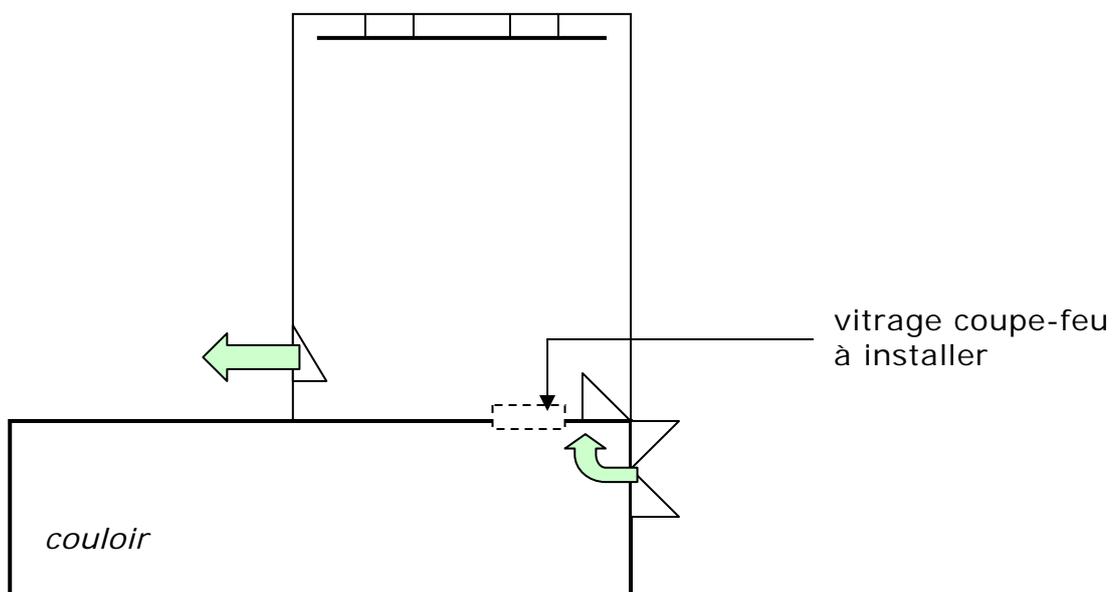


Schéma pressenti actuellement sans scission :



LA QUATRIÈME SALLE DE L'ISEM

Caractéristiques : une configuration qui laisse le champ libre

Cette dernière salle pose plus de problèmes techniques, du fait même qu'elle offre plus de possibilités. C'est la raison pour laquelle plusieurs scénarios seront proposés.

La quatrième salle est située au bout d'un couloir, derrière une autre porte coupe-feu, et surplombe littéralement le plateau du 1B⁵⁹. Elle dispose de deux portes d'accès, dont l'une serait condamnée pour simplifier les circulations.

Les options considérées impliquent que son usage serait réservé au personnel de la bibliothèque. Il faut donc en restreindre techniquement l'accès par badge et protéger son contenu, potentiellement précieux ou coûteux, contre toute effraction. Selon les scénarios envisagés, le personnel ne séjournerait pas nécessairement dans la salle de manière continue.

La quatrième salle donne sur la salle de lecture du 1B par deux larges baies vitrées en vis-à-vis, alors que les autres salles n'en comportent qu'une seule, sur la gauche.

Il en résulte les considérations techniques suivantes :

- accès de la salle sur badge. Selon Christophe Dejean, une telle installation est possible, matériellement et informatiquement, puisque plusieurs entrées sont encore vacantes dans le logiciel de gestion de la circulation des personnels⁶⁰.
- scission de la salle par une simple cloison de courtoisie, qui n'atteindrait ni le plafond, ni les parois, de manière à faire cohabiter deux espaces et donc, deux fonctions, réservés au personnel. Cette opération permettrait de rentabiliser l'espace, qui présente une surface déjà suffisamment grande. Pour réaliser une cloison partielle amovible, il faut compter cinq panneaux phoniques à assembler (environ 350€ pièce, soit **1750€**).

De ce fait, toutes les solutions proposées pour la dernière salle, s'entendent avec la scission partielle de la salle, et ainsi la possibilité d'y installer deux services distincts, de manière à rentabiliser l'espace.

Les restrictions qui ont déjà été avancées, s'agissant de la scission des salles de travail en groupes, ne s'imposent plus ici, puisque nous considérons un

⁵⁹ Voir les photos [13] à [15] en annexe 7.

⁶⁰ En attente de vérification par les services techniques.

espace interdit au public. Il ne convient plus de chercher à installer une cloison phonique efficace, mais une simple séparation symbolique entre deux espaces réservés au personnel. Le problème de la jonction entre cette cloison et la rambarde métallique devant la baie vitrée ne se pose plus.

Scénarios possibles

Scénario A : un atelier de numérisation

Pertinence : vers la constitution des collections numériques de la BIU ?

La Bibliothèque interuniversitaire souhaiterait numériser une partie de ses fonds pour les rendre accessibles à ses usagers. Un groupe de travail a donc récemment vu le jour concernant ce projet, qui néanmoins, n'a pas encore été clairement défini. En effet, la Bibliothèque interuniversitaire n'a pas déterminé ce qu'elle voudrait exactement numériser, ni pour quel type d'usage. Jusqu'à présent, les domaines retenus n'ont été que sommairement estimés. Or, le choix du matériel en dépend, même si les ouvrages de grand format peuvent être sous-traités.

De ce fait, la première réunion de ce groupe de travail, qui a eu lieu le 27 mai 2008, a seulement permis de lister les problèmes et préparer un état des lieux. La logistique d'une chaîne de numérisation intégrée suppose des locaux adaptés au stockage et à la manipulation.

La bibliothèque universitaire de lettres de Montpellier dispose déjà d'un atelier de photographie, ainsi que d'un photographe professionnel affecté. Néanmoins, même si l'encombrement de la future machine est raisonnable (ce qui dépend du modèle retenu), cet atelier de photographie semblerait déjà trop exigu. Il s'agit donc d'étudier la possibilité d'accueillir le futur atelier de numérisation de la Bibliothèque interuniversitaire dans l'une des ex-salles de l'ISEM à la bibliothèque universitaire de droit-sciences économiques.

Faisabilité technique : l'arbitrage de la BIU

La mise en place d'un tel service implique l'achat de gros matériel de numérisation et d'un ordinateur doté d'un logiciel spécifique. Ces achats se feront sur un budget interuniversitaire propre. Le groupe de travail se rendra au SICD de Toulouse, qui a acquis un *Digibook 12S*. Les modèles récents, qu'ils soient manuels ou automatiques ne nécessitent qu'une lumière naturelle ambiante et ne produisent que peu de chaleur⁶¹. Étant donné la surface disponible, l'atelier pourrait trouver sa place dans la quatrième salle, scindée en deux.

⁶¹ Voir le site <http://www.i2s-bookscanner.com/>

Freins : le problème de la dispersion des sites universitaires et de la définition du service

Intellectuels

Dans la mesure où il s'agirait d'un service interuniversitaire, le problème du choix de sa localisation géographique précise, au sein des trois universités montpelliéraines, se posera inmanquablement. Les fonds prioritaires à numériser se situent dans les bibliothèques universitaires de médecine et de lettres (planches botaniques et manuscrits notamment). Quel que soit le site choisi, cela lèsera certaines bibliothèques, qui s'en trouveront alors trop éloignées, du fait qu'il n'existe pas de campus unitaire à Montpellier.

Techniques

Un espace trop confiné

L'absence de fenêtres ouvrantes constitue un réel handicap, quant à l'exploitation de ces salles, d'autant plus qu'aucun système de climatisation ne peut être installé. De ce fait, la présence de personnel plusieurs heures d'affilée paraît peu envisageable. L'air y est immédiatement étouffant.

Il faudrait faire une demande d'autorisation de travaux pour installer un atelier de numérisation (modification de l'usage des locaux), ce qui aurait pour conséquence de reclasser cet espace en « risque moyen ». Du fait que l'ensemble du bâtiment n'est pas en conformité avec les règles de sécurité incendie, Didier Guérin estime que cette autorisation serait probablement refusée.

Des documents à mettre en sécurité

Dans la mesure où il s'agit de numériser des documents anciens et/ou précieux, il faudrait prévoir leur mise en sécurité dans un coffre-fort⁶², lorsqu'ils ne sont pas manipulés par le personnel,

En outre, le laps de temps nécessaire au traitement par numérisation expose les documents à des conditions hygrométriques et thermiques inadaptées⁶³. Le risque serait alors réel de voir ces documents se fragiliser.

La numérisation des fonds : un service exigeant

En outre, lors de mon stage extérieur en mars 2008 au service inter établissements de coopération documentaire de Grenoble (SICD 2), j'ai pu observer le nouveau service de numérisation à la demande qui avait été

⁶² Compter **614€** pour un coffre-fort grande capacité antifeu à serrure électronique chez Manutan.

⁶³ Hygrométrie et température recommandées, respectivement 50% (à + ou - 5%) et 18°C. Voir le site de la Bibliothèque nationale de France (<http://www.bnf.fr>) et notamment la fiche pratique <http://www.culture.gouv.fr/culture/conservation/fr/preventi/documents/c1.pdf>.

lancé depuis janvier 2008. La charge de travail était très importante, et ceci était accentué par le fait que le SICD 2 ne disposait que d'un matériel assez obsolète.

Au départ, le SICD 2 annonçait aux usagers un délai de deux semaines entre la réception de la demande et la mise à disposition du fichier sur site internet. Très rapidement, ces délais n'ont pas pu être tenus, du fait du nombre croissant des demandes, y compris depuis l'étranger.

Plusieurs magasiniers étaient affectés à cette tâche, selon un planning précis. Chaque plage horaire comptait deux heures à chaque fois.

Le travail s'avérait très contraignant et pénible, suite aux nombreuses manipulations d'ouvrages sur la machine. De plus, le local utilisé était totalement inadapté puisque l'atelier était installé dans un bureau de moins de 15 m², où travaillait en permanence un conservateur. Chaque séance de numérisation nécessitait de baisser les stores du bureau, de manière à limiter les reflets sur la machine. La chaleur était très importante du fait de l'exiguïté des lieux et des faibles performances de l'appareil.

La réussite d'un tel service dépend :

- de la qualité du matériel utilisé
- de la surface et de l'ergonomie des locaux mis à disposition
- de la disponibilité et de la formation des personnels

Scénario B : une bibliothèque destinée au personnel

Option 1 : une bibliothèque de lecture publique

Pertinence : une offre de proximité

L'idée de la bibliothèque de lecture publique avait été avancée au départ par Stéphane Lanoë. Il s'agirait de créer une bibliothèque multi-support et d'un niveau de lecture tout public, réservé au personnel. Cette initiative originale apporterait une certaine convivialité. On pourrait y trouver des fictions et des documentaires papier, ainsi que des compact discs et des DVD. L'accent serait mis sur les acquisitions de nouveautés pour rendre le lieu attractif.

Mise en œuvre

Bien que la charge au sol des mezzanines soit seulement de 250kg/m² au lieu des 600 kg/m² obligatoires comme déjà spécifié, on pourrait disposer des collections de ce type dans cette salle, sachant qu'elles n'auront jamais

ni l'importance, ni le poids des collections habituelles mises à la disposition du public.

Il serait nécessaire de disposer de rayonnages, soit en installant du mobilier éventuellement inutilisé par la bibliothèque, soit en l'acquérant.

Freins : un budget conséquent doublé d'une inadéquation avec les besoins des publics

Les obstacles ne sont pas spécifiquement techniques, mais plutôt organisationnels et budgétaires.

En effet, même s'il s'agit d'une bibliothèque non ouverte au public, une problématique d'acquisitions implique :

- un budget spécifique et suffisamment important,
- deux personnes⁶⁴ qui assurent le circuit complet des documents, ce qui sous-entend une certaine disponibilité humaine. Qui alors se porterait volontaire pour assurer ces tâches, en plus de ses missions habituelles ? Si cette question n'est pas résolue, le projet ne pourrait aboutir.

De plus, ce service se heurterait à la concurrence du réseau de lecture publique de l'agglomération de Montpellier déjà bien établi, et ne s'inscrirait pas dans le cadre de l'amélioration de l'accueil des publics, puisqu'il ne leur est pas destiné.

Quels personnels concernés ?

Si la bibliothèque universitaire droit-sciences économiques dégage un budget sur ses crédits propres, l'accès ne serait réservé qu'à ses seuls personnels, soit seulement 37 personnes. Face à un si faible effectif, on peut alors se poser la question de la pertinence de la mise en place d'un tel service.

A contrario, si la bibliothèque universitaire parvient à convaincre la Bibliothèque interuniversitaire d'accorder un budget spécifique, alors l'accès serait plus large et concernerait quelque 157 personnes. Néanmoins, du fait que la bibliothèque universitaire droit-sciences économiques est très éloignée de ses homologues, il est très improbable que les personnels des autres sections fassent l'effort du déplacement pour emprunter. La problématique de la pertinence surgit à nouveau.

⁶⁴ J'estime que deux personnes (un agent dédié et un « suppléant ») seraient nécessaires pour palier leurs absences réciproques et assurer la continuité du service. Si une seule personne s'y consacrait et se trouvait, par exemple, en arrêt longue maladie, la bibliothèque de lecture publique ne pourrait perdurer.

Comment gérer l'emprunt ?

Se pose également la question technique de l'emprunt. Du fait que l'accès à cette bibliothèque se ferait sur badge, aucun personnel particulier n'y serait affecté pour enregistrer les emprunts. Les plages possibles d'emprunt recouperaient alors les horaires d'ouverture de la bibliothèque universitaire.

En conséquence, soit un automate de prêt est installé sur place dans la salle, soit les personnels désirant emprunter doivent se rendre à la banque de prêt du rez-de-chaussée, en suivant le circuit habituel des étudiants.

Un automate existe déjà à côté de la banque de prêt, mais il semblerait qu'il soit très peu utilisé par les étudiants. On pourrait alors envisager de le transférer dans la bibliothèque du personnel.

Néanmoins, cette totale indépendance dans l'enregistrement des prêts ne pourrait s'envisager que si chaque emprunteur, fût-il professionnel des bibliothèques, fait preuve de la plus grande rigueur. À défaut, cette bibliothèque réservée risque fort de voir ses collections s'égarer au fil du temps.

Chiffrage

Il faut compter au moins trois rayonnages pour ouvrir le service et accueillir les fonds suivants :

- fictions
- documentaires
- CD/DVD

À raison d'environ 1000 € par meuble, il faut s'attendre à un investissement mobilier de départ de **3000 €**.

Si l'on considère, qu'en moyenne, chaque document est acheté **20 €** et qu'il faudrait prévoir dès le début 200 fictions, 200 documentaires, et 200 CD et DVD, soit 600 documents au départ, on peut entrevoir la nécessité d'un budget d'acquisition d'environ **12 000 €** pour commencer à monter le fonds. Le budget d'acquisition annuel pourrait ensuite se monter entre **1 000 et 1 500 €**, ce qui permettrait d'enrichir le fonds de 50 à 75 documents par an. Ce chiffrage ne tient pas compte de l'équipement des documents.

Option 2 : un fonds professionnel

Pertinence : un outil embryonnaire à améliorer

Un fonds professionnel (aide à la préparation de concours notamment) existe déjà à la bibliothèque Richter, mais ce fonds est peu développé

(seulement une centaine d'ouvrages, pour un peu moins de titres)⁶⁵. Il est catalogué et se trouve rangé dans une salle de réunion du niveau OH. En outre, un autre fonds professionnel existe à l'échelle de la Bibliothèque interuniversitaire, mais il est dispersé et non catalogué.

Il serait certainement utile de regrouper ces fonds et de les rendre plus facilement empruntables, ce qui constituerait un outil de référence pour les personnels en préparation concours ou désireux d'accroître leur culture professionnelle.

Mise en œuvre

La mise en œuvre serait la même que pour celle de la bibliothèque de lecture publique, à savoir des rayonnages⁶⁶.

Le budget consacré aux acquisitions pourrait être conservé. Après avis technique, l'installation d'un tel fonds en mezzanine ne poserait pas de problème particulier, à condition que la charge au sol reste inférieure à 250kg/m² et que le poids soit bien réparti. Aucune demande d'autorisation de travaux ne serait nécessaire.

Freins : une charge de travail certaine pour regrouper les documents et les cataloguer

Le plus gros du travail résiderait dans le fait de cataloguer le fonds BIU existant et de le regrouper avec celui qui se trouve au OH. L'interrogation du catalogue donne des résultats très flous, quant au fonds déjà catalogué. Les documents sont simplement signalés dans le champ « localisation » en tant que « fonds professionnel », mais il n'est pas possible d'en avoir une liste exhaustive, la recherche à partir de ce champ n'étant pas possible dans le catalogue.

Il conviendrait alors d'impliquer la personne déjà en charge du fonds, de manière à ce que celui-ci devienne un outil plus efficace.

Scénario C : un espace de repos pour le personnel

Pertinence

Cette idée est née à la faveur d'une discussion avec les magasiniers. L'ensemble du personnel dispose déjà d'une grande cuisine équipée au OH, près des bureaux, pour prendre ses pauses et ses repas, mais il n'existe aucun endroit pour qu'une personne indisposée s'isole et se repose.

Sans parler d'installer une salle de repos entièrement dédiée à cet usage, on peut envisager un espace aménagé avec un canapé ou une banquette, où la station allongée est possible.

⁶⁵ Une personne est dévolue aux acquisitions et au traitement des documents.

⁶⁶ Ceux qui abritent le fonds actuel pourraient être récupérés.

Faisabilité technique et chiffrage : un aménagement simple, peu coûteux et intégrable à un autre espace

On pourrait prévoir un tel espace dans la bibliothèque réservée au personnel. Il serait aisé d'y installer une banquette et une table basse, qui pourraient aussi servir à la consultation sur place.

Fournisseur	Désignation	Dim.	Couleur / matière	Nbre	Tarif unitaire	Total
Manutan	chauffeuse	double	tissu noir	1	332€	332€
	table basse		hêtre 2 niv.	1	99€	99€
					Total	431€

Scénario D : des bureaux supplémentaires

Pertinence : désengorger les bureaux existants

Actuellement, la plupart des bureaux du personnel de la bibliothèque sont concentrés au OB et OH. Presque tous les bureaux du OH sont configurés de telle manière qu'ils ne surplombent pas le plateau du OB ; de ce fait, ils disposent de fenêtres classiques. Le bâtiment manque globalement de bureaux et il est fréquent que deux personnes partagent un espace très exigü. La remarque du manque de bureaux revient fréquemment parmi le personnel.

Faisabilité technique : de faibles contraintes

Aucun obstacle technique majeur ne s'oppose à l'aménagement de la quatrième salle en bureaux. Nous restons sur l'idée d'une scission symbolique par cloison partielle, ce qui permettrait d'installer quatre personnes en tout. Les deux espaces créés de chaque côté de la cloison seraient suffisamment vastes pour accueillir deux personnes chacun, la salle faisant environ 80 m². Les personnels concernés n'auraient plus qu'à déménager leurs bureaux déjà existants. Cette opération pourrait même être menée par les services techniques de l'université.

Freins possibles : disséminer les personnels dans un espace confiné

Lorsque l'on considère les mezzanines, le problème récurrent se rapporte au confinement (donc à la chaleur), puisque l'espace y est clos, sans possibilité d'ouvrir des fenêtres. La plupart des personnels pourraient donc être réticents à investir un bureau dans ces conditions. Lors de la visite technique fin août, l'air y était étouffant.

Pourtant, on compte déjà deux bureaux qui ont été aménagés en mezzanine au OH et 1H. En principe, ils disposent de fenêtres, mais celles-ci sont cassées et ne s'ouvrent plus. Les personnes concernées se retrouvent donc déjà dans la situation envisagée pour la salle de l'ISEM.

Par ailleurs, installer des bureaux en mezzanine présenterait l'inconvénient supplémentaire d'éparpiller les personnels, jusqu'à présent regroupés au 0B et 0H. Actuellement, des toilettes sont présentes au 1H, mais elles ont été condamnées en 2005 par décision de la direction⁶⁷. Deux conservateurs ont leurs bureaux au 1H et expriment le souhait de voir ces toilettes réouvertes, même si elles étaient simplement accessibles sur clé. Installer d'autres personnes en mezzanine aurait pour conséquence de devoir rouvrir obligatoirement ces toilettes.

Scénario E : une extension de l'atelier de réparation de l'Académie des Sciences et des Lettres de Montpellier

Pertinence : permettre à l'Académie de mieux travailler à la restauration de ses fonds

La bibliothèque universitaire Richter abrite dans sa Réserve les fonds patrimoniaux de Montpellier et de *l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier*⁶⁸ au niveau 1H, dans des magasins dédiés, attenants à deux bureaux.

L'accès aux documents se fait de manière indirecte, à certaines heures et sur rendez-vous uniquement. Depuis peu, un conservateur, Pascaline Todeschini, a été affecté sur ce poste à mi-temps. Elle a en charge la conservation et la mise en valeur de ces importants fonds patrimoniaux.

Actuellement, Pascaline Todeschini utilise l'un des deux bureaux attenants aux magasins de la Réserve pour effectuer des tâches d'entretien et de réparation des ouvrages. L'autre bureau est réservé à la consultation sur place pour les usagers⁶⁹. Elle trouve, à raison, cet espace trop exigü, et a rédigé une synthèse concernant ses besoins, liés à ses différentes tâches.

J'ai donc pensé à étudier la possibilité d'étendre son atelier à la quatrième salle de l'ISEM. Le conservateur pourrait répartir ses tâches entre son atelier actuel au 1H pour des travaux de dépoussiérage au pinceau, nettoyage et cirage des reliures, et une salle de l'ISEM, pour la confection de chemises et boîtes de conservation en papier neutre, ainsi que du stockage de matériel. Aucun produit potentiellement dangereux ou susceptible de dégager des substances toxiques ne serait utilisé.

⁶⁷ Situées sur un espace de circulation public, le directeur craignait que ces toilettes ne permettent aux étudiants de tenter de dégrader ou voler des documents.

⁶⁸ Pour de plus amples précisions, voir les pages web http://www.Bibliothèque_interuniversitaire-montpellier.fr/academie/ hébergées par le site de la Bibliothèque interuniversitaire. Au XVIII^e siècle, l'Académie est appelée *Société Royale des Sciences*, puis, au début du XIX^e siècle, *Société libre des Sciences et Belles Lettres*. C'est désormais une association dite « loi 1901 », qui regroupe trois sections (science, lettre et médecine) de trente académiciens chacune. L'Académie édite des bulletins, des ouvrages et organise des conférences. Les fonds de la Réserve sont constitués par les livres anciens en droit, le fonds Antonelli (économiste, 1920-1955), le fonds Barthelemy (religion, histoire, art, 1860-1950), le fonds Geddes (biologiste, botaniste et architecte urbain écossais, 1854-1932).

⁶⁹ Voir le plan du 1H en annexe 6 : les bureaux sont cernés en vert et les magasins de la Réserve en bleu.

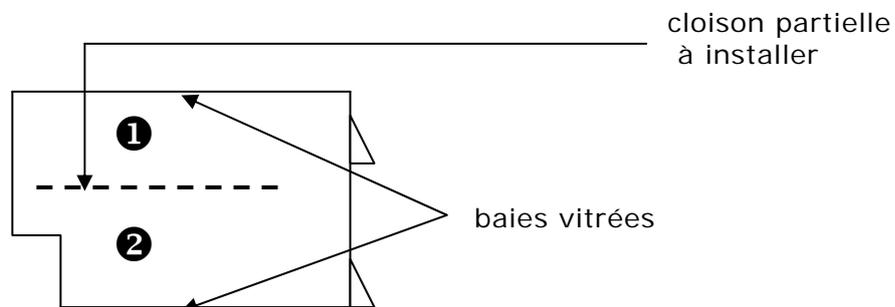
La salle de l'ISEM présente les inconvénients majeurs de ne disposer, ni de fenêtre, ni de point d'eau, mais néanmoins, elle permettrait d'accueillir une table de très grande surface et du mobilier de rangement, ce qui manque dans l'atelier actuel.

Mise en œuvre et chiffrage : de faibles contraintes

L'aménagement de cet espace ne pose pas de problème particulier. Seul l'achat de tables à assembler entre elles est à prévoir.

Fournisseur	Désignation	Dim.	Couleur / matière	Nbre	Tarif unitaire	Total
Manutan	table	120 x 60	hêtre/noir	4	81€	324€
Total						324€

Exemple de cohabitation d'espaces



- ① atelier de numérisation **ou** bureau
- ② bibliothèque réservée au personnel **ou** atelier de l'Académie **ou** bureau

Tableau récapitulatif des six scénarios proposés

	Difficulté technique de mise en oeuvre	Service au public à valeur ajoutée	Nuisances occasionnées	Coût	Demande d'autorisation de travaux
■ : impact négligeable ou nul * : impact faible ** : impact moyen *** : impact important					
Proposition pour les 3 premières salles <i>(salles de travail)</i>	**	***	*	**	non
Scénario A <i>(atelier de numérisation)</i>	*	***	■	***	oui
Scénario B <i>Option 1 (bibliothèque de LP)</i>	*	■	■	***	non
<i>Option 2 (fonds professionnel)</i>	*	■	■	*	non
Scénario C <i>(espace de repos)</i>	*	*	■	■	non
Scénario D <i>(bureaux)</i>	*	*	■	*	non
Scénario E <i>(extension de l'Académie)</i>	*	**	■	■	non

Synthèse des scénarios pour la 4^e salle

A la lumière de toutes les informations techniques recueillies auprès de MM. Dejean et Guérin, il s'avère que si l'on opte pour la cohabitation de deux scénarios, il faudrait retenir l'installation du fonds professionnel et l'extension de l'atelier de l'Académie.

Ces deux scénarios sont peu coûteux et techniquement faciles à réaliser : ils permettraient de réutiliser du matériel déjà présent à la bibliothèque, mais aussi d'améliorer les conditions de travail du personnel.

Conclusion

La problématique de l'accueil des publics va progressivement peser plus lourd, dans le cadre d'une Opération Campus qui va durablement inciter les universités françaises à un développement international. L'amélioration de l'accueil passera, certes, par une meilleure adéquation entre services et usagers, mais aussi par une meilleure gestion des espaces intérieurs des bibliothèques. Celles-ci devront alors s'adapter à une communauté universitaire toujours plus cosmopolite, qui sera de plus en plus en mesure de comparer les différents services des universités à travers le monde.

En outre, au 1^{er} janvier 2009, l'université de Montpellier 1 accèdera à une complète autonomie en matière de gestion de ses ressources humaines, ainsi que de sa masse salariale de par la loi LRU⁷⁰. Ceci impliquera la disparition programmée de la plupart des traditionnels « crédits fléchés ». En effet, jusqu'à présent, l'État attribuait annuellement aux universités des budgets qui étaient affectés à des dépenses précises, dont les montants étaient pratiquement fixes. Seuls les contrats quadriennaux –qui subsistent toujours, par ailleurs- liaient les établissements à l'État par le biais d'une logique de projet, mais aussi surtout d'objectifs à atteindre.

La loi LRU aura pour conséquence que l'université elle-même redistribue des budgets à ses différentes composantes, en fonction de projets préalablement élaborés, puis défendus. Les établissements auront donc tout intérêt à se montrer innovants, en particulier sur la problématique de l'accueil des publics.

La bibliothèque universitaire droit-sciences économiques de Montpellier se situe donc dans une démarche d'anticipation en liant la problématique de l'accueil avec celle du réaménagement de certains de ses espaces intérieurs. La gestion des locaux ne doit pas être considérée comme un élément annexe, mais bien comme l'un des moteurs de l'amélioration de l'accueil des publics.

⁷⁰ Loi relative aux libertés et responsabilités des universités votée en août 2007, aussi appelée Loi Pécresse ou loi d'autonomie des universités .

Bibliographie

Bibliographie établie à l'aide du logiciel Refworks selon la consigne.

Ouvrages

- CALENGE Bertrand. *Accueillir, orienter, informer : l'organisation des services aux publics dans les bibliothèques*. Ed. du Cercle de la librairie. , 1999.
- CHAINTREAU, Anne-Marie ; GASCUEL Jacqueline. *Votre bâtiment de A à Z, mémento à l'usage des bibliothèques*. Ed. du Cercle de la librairie. , 2000.
- GOB, André ; DROUGUET Noémie. *La muséologie : Histoire, développement, enjeux actuels*. Ed. Armand Colin. , 2003, collection U. sciences sociales.

Articles

- CHAINTREAU, Anne-Marie. Bibliothèques universitaires : des ambitions et des attentes. *BBF*, 2007, vol. 1 [cited 20 mai 2008], pp. 28-33. Disponible sur <<http://bbf.enssib.fr>>.
- JACQUET-TRIBOULET, Amandine; BONNET, Vincent. Les bibliothèques publiques aux Pays-Bas. *BBF*, 2008, vol. 1 [cited 23 mai 2008], pp. 57-63. Disponible sur <<http://bbf.enssib.fr>>.
- STEVENS, Keith R. Les bibliothèques ne sont pas uniquement des lieux de lecture. *BBF*, 2000, vol. 5 [cited 23 mai 2008], pp. 53-61. Disponible sur <<http://bbf.enssib.fr>>.

Pages web

- *Bibliothèque interuniversitaire de Montpellier*. 2008. Disponible sur <<http://www.biu-montpellier.fr/>>.
- *Conseil Départemental De l'Accès Au Droit De l'Hérault*. 2008. Disponible sur <<http://www.cdad-herault.justice.fr./>>.
- *I2S Digibook*. 2008. Disponible sur <<http://www.i2s-bookscanner.com/>>.

- *Tip Top*. 2008. Disponible sur <http://www.tiptop.montpellier.fr/ID_THEMATIQUE/12/2169-juridique.htm>.

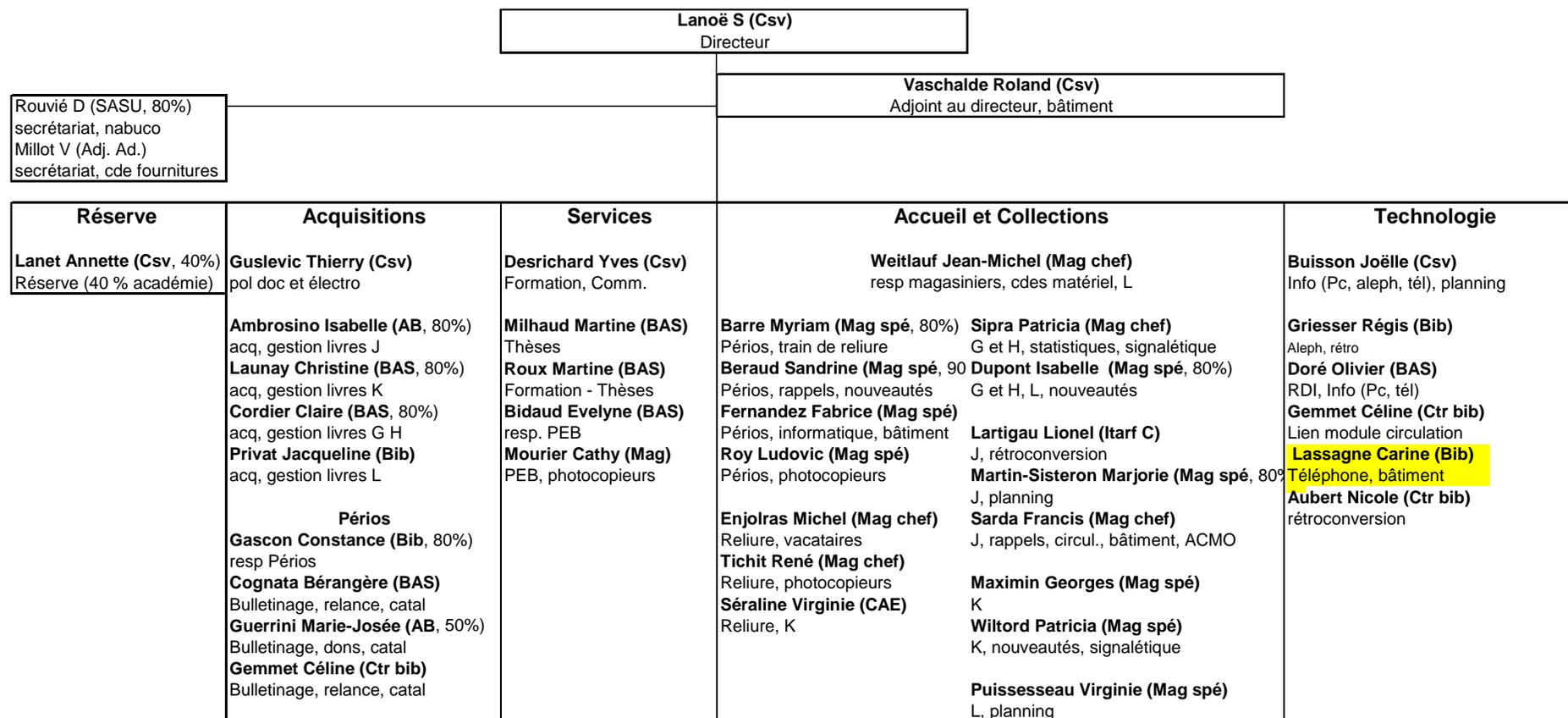
- *Université De Montpellier 1*. 2008. Disponible sur <<http://www.univ-montp1.fr/>>.

- *University of Waterloo - the Library*. 2008. Disponible sur <<http://www.lib.uwaterloo.ca/staff/coffeeshop/FoodDrink.html>>.

Table des annexes

ANNEXE 1 : ORGANIGRAMME DE LA BU RICHTER.....	68
ANNEXE 2 : PHOTOS EXTÉRIEURES DU BÂTIMENT.....	69
ANNEXE 3 : PLAN DE REPÉRAGE GÉNÉRAL	70
ANNEXE 4 : PLAN DU NIVEAU 0B, LE HALL D'ENTRÉE	71
ANNEXE 5 : PHOTOS DU HALL D'ENTRÉE	73
ANNEXE 6 : PLAN DU NIVEAU 1H, LES EX-SALLES DE L'ISEM	77
ANNEXE 7 : PHOTOS DES EX-SALLES DE L'ISEM.....	79
ANNEXE 8 : LISTE DES CONSULTATIONS JURIDIQUES GRATUITES EN HÉRAULT	84

Annexe 1 : organigramme de la BU Richter⁷¹



⁷¹ Organigramme établi en mai 2008.

Annexe 2 : photos extérieures du bâtiment

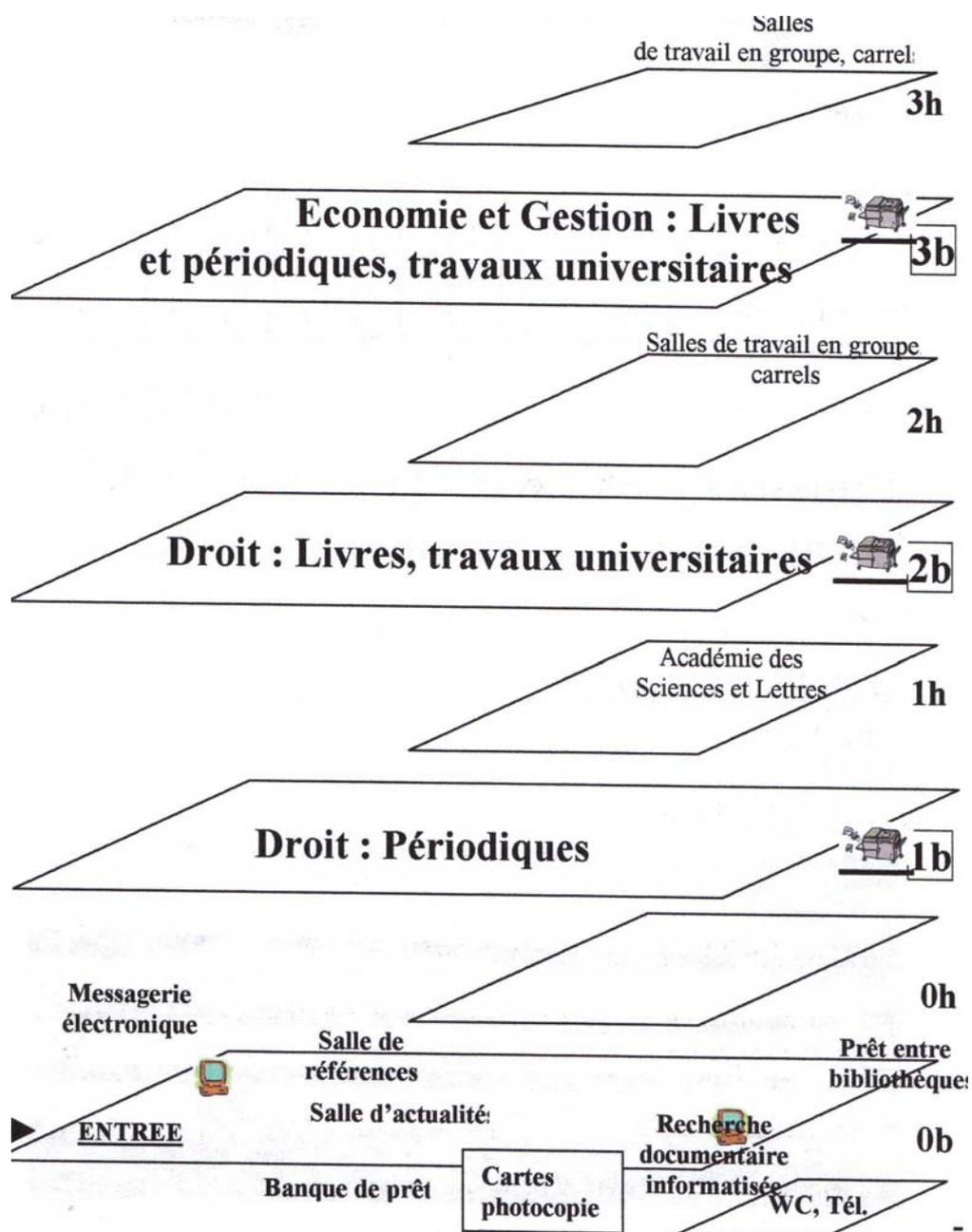


[1] *Vue de la façade sud-est*

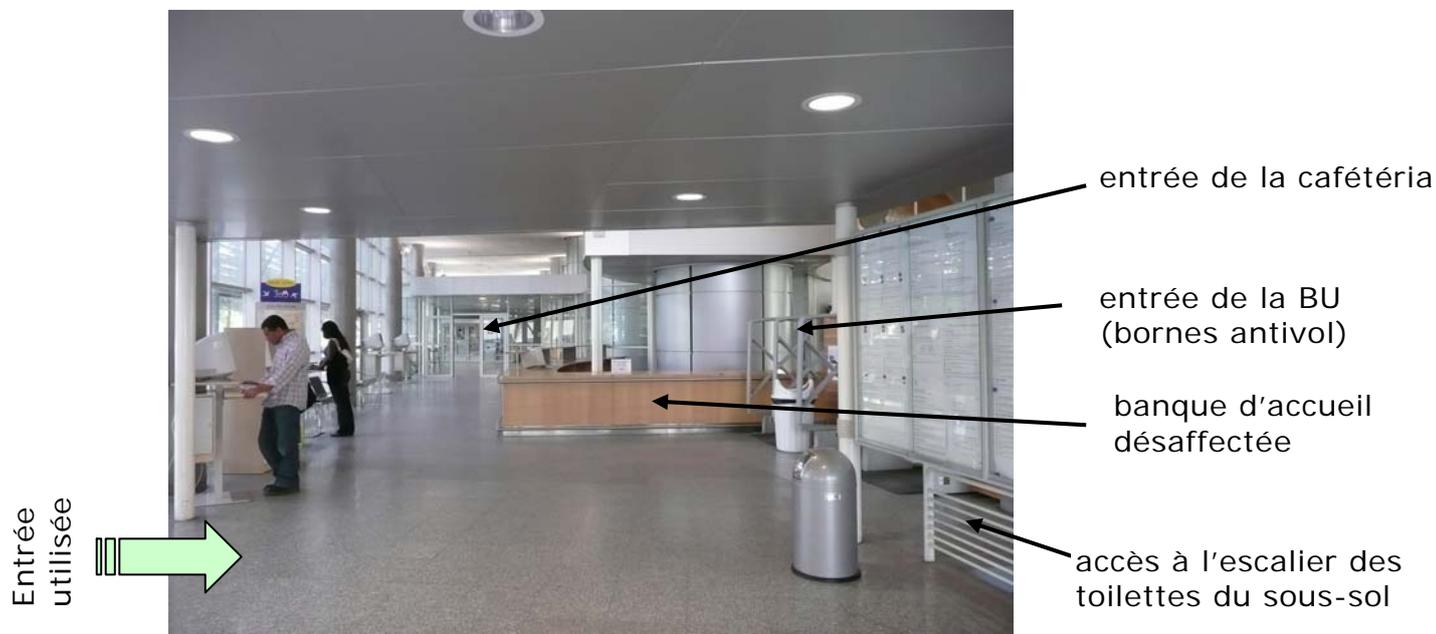


[2] *Vue de la façade nord-est*

Annexe 3 : plan de repérage général

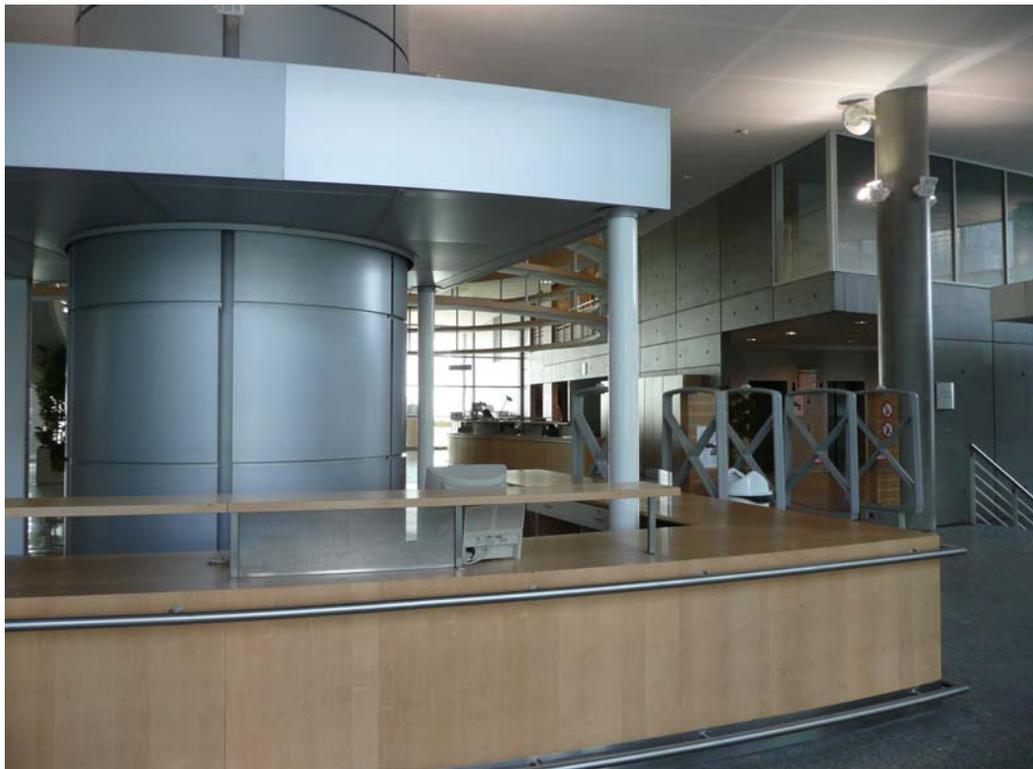


Annexe 5 : photos du hall d'entrée



[3] *Vue générale du hall depuis le sas condamné*

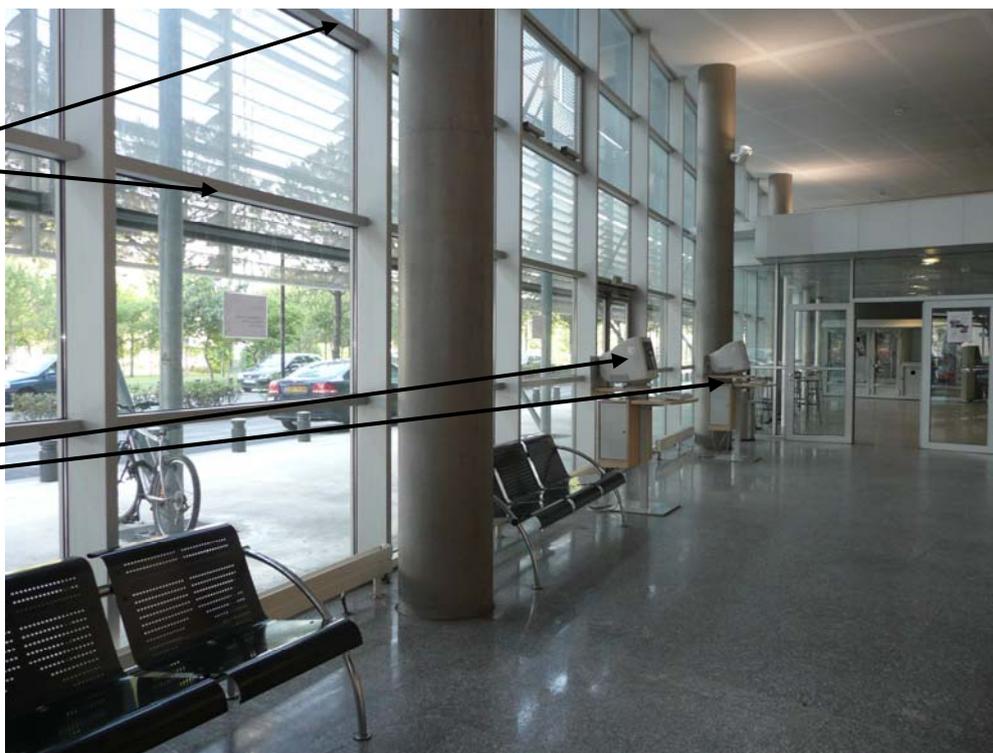




[5] et [6] Vues de la banque d'accueil désaffectée

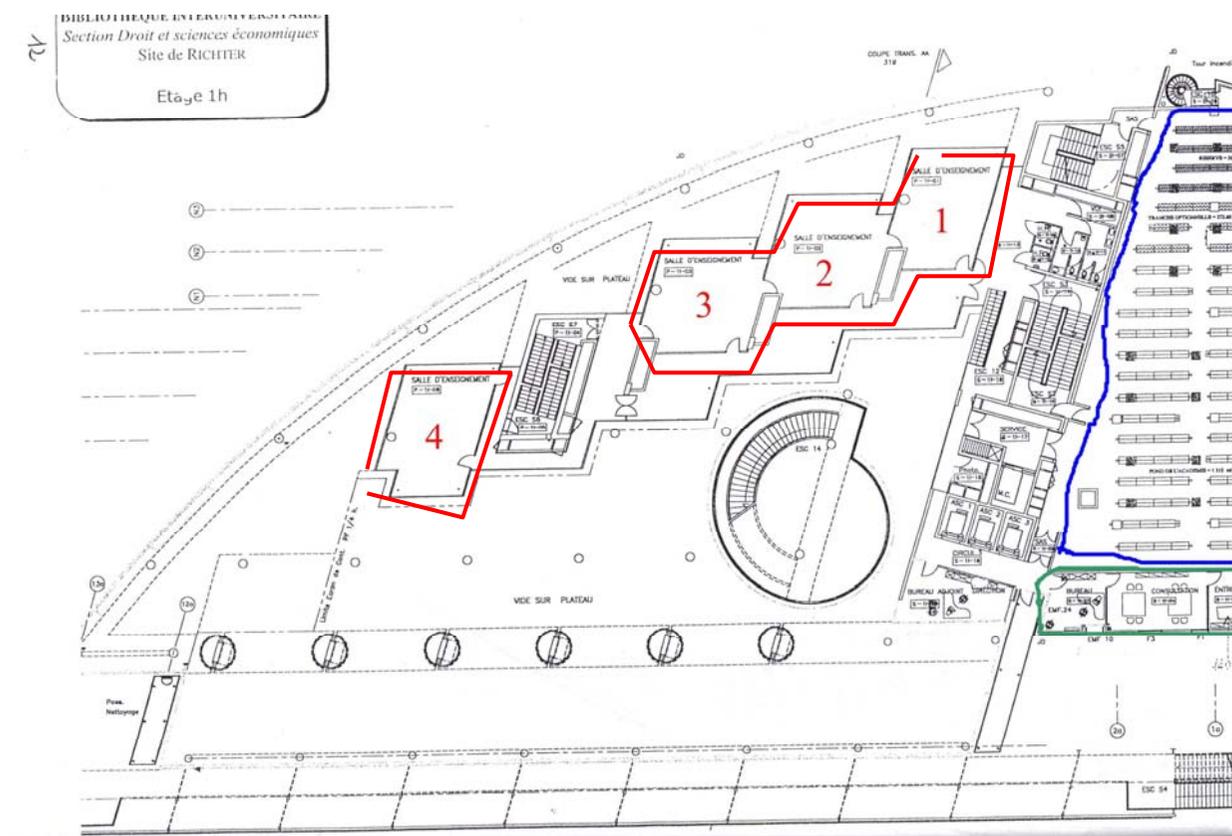
installation possible
de cimaises et de
panneaux sur câbles

2 des 4 postes
Internet en station
debout



[7] *Vue de la paroi gauche en entrant*

Annexe 6 : plan du niveau 1H⁷³, les ex-salles de l'ISEM

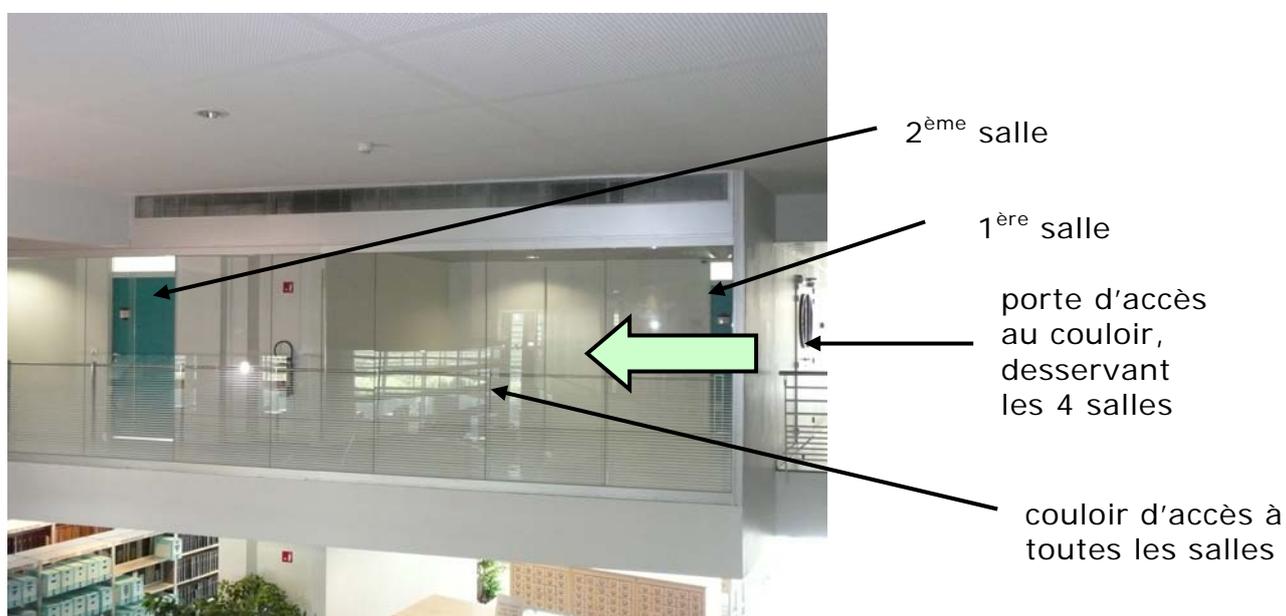


⁷³ **en rouge** : salles ISEM ; **en vert** : Académie des Sciences et des Lettres ; **en bleu** : magasins (Académie et Réserve uniquement).

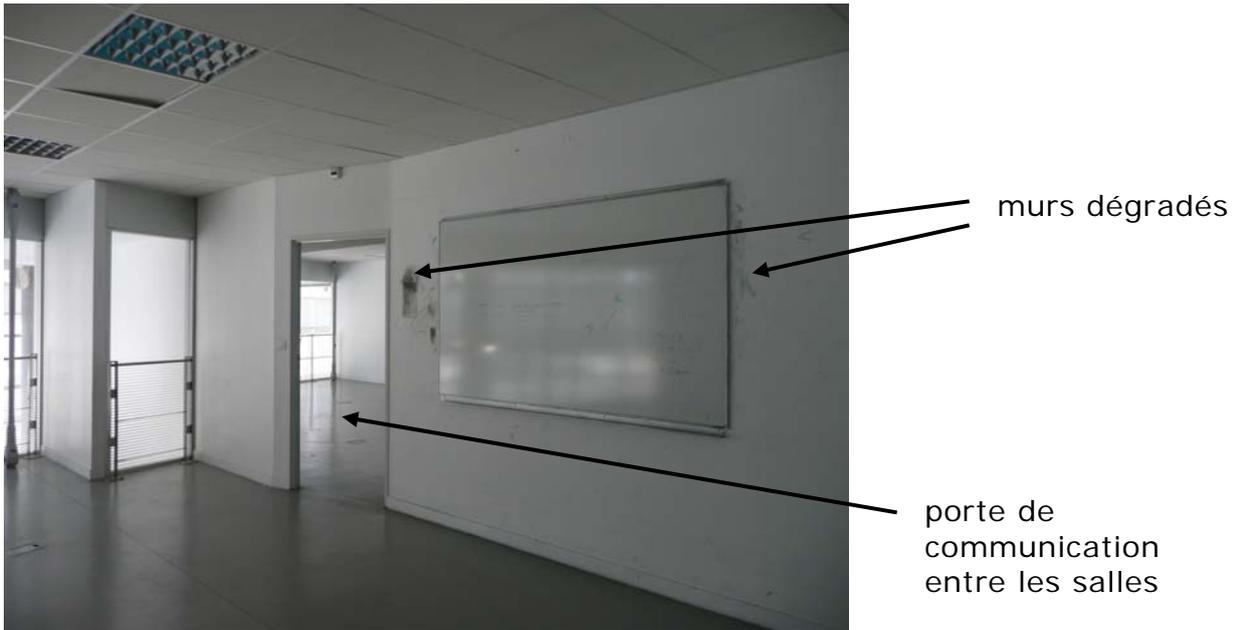
Annexe 7 : photos des ex-salles de l'ISEM



[8] *Détail de la mezzanine du 1H (ex-salles ISEM), depuis le 1B*



[9] *Vue extérieure de la mezzanine depuis le 1H*



[10] *Vue de deux salles en enfilade*



[11] *Vue de l'intérieur d'une salle*



[12] *Vue du couloir : à droite, l'accès aux salles, et à gauche, vue sur la salle de lecture du 1B en contrebas*



[13] *Vue de l'entrée de la quatrième salle*



[14] Vues intérieures de la quatrième salle ; la seule donnant de part et d'autre sur le niveau 1B, par de grandes baies vitrées



[15] Vues extérieures de la quatrième salle, depuis le niveau 1B

Annexe 8 : liste des consultations juridiques gratuites en Hérault

▪ consultations d'avocat, pour tout public,

- à la maison de la justice et du droit de Montpellier, deux demi-journée par semaine,
- au Point d'accès au droit de Montpellier, tous les lundis,
- à la maison de la justice et du droit de Lunel, tous les mardis et certains mercredis,
- au point d'accès au droit maison René Cassin à Béziers, les mercredis et vendredis,
- à la maison de la justice et du droit d'Agde, les lundis et mercredis,
- à la maison de pays de Saint Martin de Londres, une fois par mois,
- à la mairie de Lodève, une fois par mois,
- au Point d'accès au droit de Sète (Centre social), deux fois par mois,

▪ consultations de notaire, pour tout public,

- à la maison de la justice et du droit de Montpellier, une fois par mois,
- à la maison de la justice et du droit d'Agde, une fois par mois,
- à la maison de justice et du droit de Lunel, une fois par mois,

▪ consultations d'huissiers de justice, pour tout public,

- à la maison de la justice et du droit de Montpellier, une fois par mois,
- à la maison de la justice et du droit d'Agde, une fois par mois,
- au tribunal de grande instance de Montpellier, tous les lundis,
- au tribunal de grande instance de Béziers, deux fois par mois,

Index

A

Académie, 21, 27, 59, 60, 61
accueil, 3, 4, 11, 12, 13, 24, 25, 26, 30,
33, 34, 36, 39, 40, 55, 65
Augustine Beurois, 3, 24, 26, 27

B

bibliothèque interuniversitaire, 12,
14, 16, 17, 18, 20, 21, 22, 35, 37, 41,
42, 52, 55, 56, 59, 67
boîte de retour, 29, 42

C

cafétéria, 21, 29, 31, 36, 37, 38
carrels, 20, 21, 22, 46
charge au sol, 45, 54, 57
Christophe Dejean, 3, 27, 46, 48, 51
conseil général, 11, 41
coupe-feu, 45, 46, 48, 49, 51

D

Didier Guérin, 3, 27, 46, 53
distributeurs, 25, 29, 31, 37, 38
Dominique Deville de Périère, 14

F

fonds patrimoniaux, 27, 37, 59

G

Grenoble, 11, 27, 53

L

loi LRU, 65

O

opération Campus, 12

P

Pascaline Todeschini, 27, 59

R

René Dottelonde, 19
Réserve, 21, 27, 59
Roland Vaschalde, 3, 12, 24, 26

S

salles de travail en groupe, 20, 21,
22, 46, 48
services techniques, 3, 25, 26, 27, 58
Stéphane Lanoë, 3, 16, 22, 29, 39, 54

U

UFR, 12, 15, 20

V

Valérie Péresse, 11
ventilation, 22, 45, 46